



Faculté Des Sciences Économique, Commerciale Et Des Sciences De Gestion

Département Des Sciences Financières Et Comptabilité

MEMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de master en finance et
comptabilité spécialité : comptabilité et audit

L'INTITULE DU MEMOIRE

Lien entre les travaux de fin d'année et la conformité fiscale

CAS : BMT - Bejaia Mediterranean Terminal

Préparé par :

- Madi Nadjim
- Makhlof Yacine

Dirigé par :

Dr Merouani Chiraz

REMERCIEMENTS

Avant toute chose, nous rendons grâce à Dieu le tout puissant pour nous avoir accordé la santé, la patience et la force nécessaires tout au long de ce parcours. Que Sa miséricorde et Sa guidance continuent de nous accompagner.

Nous exprimons notre profonde reconnaissance à nos parents, pour leur amour inconditionnel, leurs prières, leurs sacrifices et leur soutien constant, qui ont été le socle de notre réussite.

Nos remerciements vont également à notre encadrante, Dr MEROUANI CHIRAZ, pour sa disponibilité, son écoute et ses précieux conseils, qui ont fortement contribué à la qualité de ce travail.

Nous remercions les membres du jury pour le temps qu'ils ont consacré à l'évaluation de ce mémoire, ainsi que pour leurs remarques constructives.

Enfin, nous adressons nos sincères remerciements à tout le personnel de BMT, pour leur accueil, leur encadrement et leur disponibilité durant notre stage. Leur professionnalisme et leur esprit de collaboration ont largement contribué à la réussite de cette expérience.

DEDICACES

Nous dédions ce mémoire :

À nos chers parents,

Pour leur amour inconditionnel, leur patience, leurs prières et leurs sacrifices. Ce travail est
le fruit de vos efforts et de votre foi en nous.

À l'ensemble de nos professeurs,

Pour la qualité de l'enseignement reçu, leur dévouement et leur engagement dans notre
formation.

À nos amis,

Pour leur amitié sincère, leur motivation et les moments partagés qui ont rendu ce parcours
plus léger.

Aux personnels de BMT,

Pour leur accueil chaleureux, leur accompagnement et leur disponibilité durant notre stage.

Et tout particulièrement à Monsieur MEZAI HOCINE,

Pour sa bienveillance, ses conseils pratiques et l'opportunité qu'il nous a offerte d'enrichir
notre expérience professionnelle.

SOMMAIRE

REMERCIEMENT	I
DEDICACES.....	II
LISTE DES ABREVIATIONS.....	III
LISTE DES TABLEAUX.....	IV
INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE : TRAVAUX DE FIN D'ANNEE, CONFORMITE FISCALE	4
Section 01 : Les travaux de fin d'année en comptabilité.....	5
Section 02 : la conformité fiscale : notion et implication.....	12
CHAPITRE II : ETUDE DE CAS PRATIQUE : LES TRAVAUX DE FIN D'EXERCICE CHEZ BMT	16
Section 01 : Présentation et Activités de Bejaia Mediterranean Terminal (BMTspa).....	17
Section 02 : les travaux de régularisation des comptes chez BMT.....	21
CONCLUSION GENERALE.....	38
REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE.....	41
LES ANNEXES.....	44
TABLE DES MATIERE.....	61

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau n°1 : Constatation de l'amortissement.....	7
- Tableau n°2 : Constatation de la dépréciation.....	7
- Tableau n°3 : Constatation des charges à payer.....	9
- Tableau n°4 : constatation des produits à recevoir.....	9
- Tableau n°5 : Constatation des charges constatées d'avance.....	9
- Tableau n°6 : Constatation des produits constatés d'avance.....	10
- Tableau n°7 : Constatation du résultat (bénéfice).....	11
- Tableau n°8 : Constatation du résultat (perte).....	11
- Tableau n°9 : Constatation de l'IBS.....	15
- Tableau n°10 : exemple des intérêts courus non échus.....	22
- Tableau n°11 : Constatation des intérêts courus non échus.....	23
- Tableau n°12 : exemple des facteurs non parvenues.....	24
- Tableau n°13 : constatation des charges de transports.....	24
- Tableau n°14 : Constatation congé à payer	25
- Tableau n°15 : constatation des charges patronales.....	26
- Tableau n°16 : constatation des honoraires.....	26
- Tableau n°17 : Exemple des factures à établir.....	28
- Tableau n°18 : constatation des facteurs à établir.....	28
- Tableau n°19 : constatation de la quittance.....	29
- Tableau n°20 : constatation des charges constatées d'avance.....	30
- Tableau n°21 : les taxes à payer.....	31
- Tableau n°22 : constatation taxes sur apprentissage.....	31
- Tableau n°23 : constatation des écarts de change.....	32
- Tableau n°24 : Exemple des provisions.....	33
- Tableau n°25 : constatation créance douteuse.....	33
- Tableau n°26 : constatation perte valeur sur créance douteuse.....	34
- Tableau n°27 : constatation perte valeur sur matière et fourniture.....	34
- Tableau n°28 : constatation de l'IBS.....	36

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AGO : L'assemblée générale ordinaire

BEA : banque extérieur d'Algérie

BMT : Bejaia Mediterranean terminal

BQ : banque

C : conteneur

CFE : Cotisation Foncière des Entreprises

CH.P : charges patronales

CTMS : Clinical Trial Management System

CVAE : cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

DAS2 : Déclaration d'honoraires ou de commissions

DAT : Dépôt à Terme

EPB : entreprise portuaire de Bejaia

FIFO: First In, First Out

FNP: facture Non-parvenu

GPS: Global Positioning System

HT: hors taxes

IBS : impôt sur le bénéfice de la société

ICNE : intérêts courus non-échus

LIFO : Last In, First Out

MS : la masse salariale

P : pied

SPA : société par action

TTC : toutes taxes comprises

TVA : la taxe sur la valeur ajoutée

V0 : Base amortissable

Vr : valeur résiduelle

INTRODUCTION GENERALE

Introduction générale

Les travaux de fin d'exercice comptable, communément appelés « clôture des comptes », constituent une étape essentielle dans le cycle de gestion financière des entreprises. Réalisés à la fin de chaque période comptable, ces travaux permettent d'établir les états financiers annuels dans le respect des normes comptables et fiscales en vigueur. Leur importance est double : ils contribuent à une évaluation rigoureuse de la performance économique de l'entreprise et assurent la conformité aux exigences légales.

La clôture des comptes implique une série d'opérations fondamentales, telles que les écritures d'inventaire, le calcul des amortissements et des provisions, les ajustements de charges et de produits, ainsi que l'évaluation des stocks. Ces procédures garantissent la sincérité et la régularité des états financiers, alignant les résultats comptables avec la réalité économique de l'entreprise. Toutefois, leur influence dépasse le cadre strictement comptable : ces travaux impactent directement la détermination du résultat fiscal et, par extension, le montant de l'impôt dû.

Dans ce contexte, la conformité fiscale apparaît comme un enjeu majeur pour les entreprises. Non seulement elle constitue une obligation légale incontournable, mais elle est également essentielle pour la stabilité financière et la pérennité des activités économiques. Une gestion rigoureuse des travaux de fin d'année permet ainsi de sécuriser la détermination du résultat fiscal, réduisant les risques de redressements, de pénalités et de contentieux avec l'administration fiscale. À l'inverse, des imprécisions ou des erreurs dans ces opérations peuvent compromettre la fiabilité des déclarations fiscales et engendrer des sanctions financières.

Ce mémoire s'intéresse aux interactions entre les travaux de fin d'exercice et la conformité fiscale des entreprises, avec un focus particulier sur l'élaboration des documents de synthèse au sein de la **Direction de Bejaia Mediterranean Terminal (BMT SPA)**. La problématique centrale que cette étude cherche à explorer est la suivante :

Quand pouvons-nous dire qu'une entreprise est conforme d'un point de vue fiscal ?

Afin d'apporter des éléments de réponse à cette problématique, plusieurs questions secondaires seront examinées :

Introduction générale

- Quels sont les travaux de fin d'année et comment sont-ils structurés au sein des entreprises ?
- Le résultat fiscal peut-il être correctement déterminé en présence d'erreurs ou d'imprécisions dans le résultat comptable ?

Dans cette optique, deux hypothèses seront analysées :

- **H1** : Les travaux de fin d'année comptable comprennent l'inventaire des actifs et passifs, l'enregistrement des écritures d'ajustement, ainsi que l'élaboration des états financiers, permettant ainsi de satisfaire aux obligations légales.
- **H2** : Malgré d'éventuelles erreurs affectant le résultat comptable en raison des ajustements de fin d'exercice, le résultat fiscal peut être correctement déterminé grâce aux ajustements fiscaux réalisés indépendamment des anomalies comptables.

L'objectif de ce mémoire est d'analyser comment les travaux de fin d'année contribuent à assurer la conformité fiscale des entreprises. En mettant en lumière l'impact des opérations de clôture notamment les amortissements, provisions, dépréciations et régularisations sur la fiscalité des sociétés, cette étude vise à démontrer que toute omission ou erreur peut entraîner des risques de redressements fiscaux et de sanctions financières.

Ce travail poursuivra également les objectifs suivants :

- Proposer une vue d'ensemble des travaux de fin d'exercice et de leur utilité dans le processus de clôture comptable ;
- Identifier les principaux liens entre ces opérations et les obligations fiscales des entreprises ;
- Analyser les écarts possibles entre le résultat comptable et le résultat fiscal, ainsi que les méthodes de correction et d'optimisation disponibles.

Pour répondre à cette problématique, une **démarche qualitative et analytique** sera adoptée. Elle reposera sur une **revue documentaire approfondie** des normes comptables et fiscales en vigueur, ainsi que sur une **étude de cas empirique**, visant à illustrer concrètement l'impact des travaux de fin d'année sur la fiscalité d'une entreprise.

Ce mémoire se structure autour de deux axes principaux. Dans un premier temps, il s'attache à définir le cadre théorique des travaux de fin d'exercice comptable et leur rôle dans la

Introduction générale

conformité fiscale. Cette partie explore les principes fondamentaux de la clôture comptable, les ajustements et régularisations nécessaires à l'établissement des états financiers, ainsi que leur impact sur le calcul du résultat fiscal. Elle met en lumière l'importance d'une gestion rigoureuse des opérations de fin d'année afin de garantir la sincérité des comptes et la maîtrise des obligations fiscales de l'entreprise. Ensuite, la deuxième partie, plus empirique, repose sur une étude de cas qui illustre concrètement les interactions entre la qualité des travaux de fin d'année et le respect des exigences fiscales. À travers une analyse chiffrée, elle examine les conséquences des erreurs comptables sur les déclarations fiscales et propose des pistes d'optimisation permettant de renforcer la conformité réglementaire et d'éviter d'éventuelles sanctions. En combinant approche théorique et étude appliquée, ce mémoire vise à démontrer comment une gestion rigoureuse des travaux de fin d'année permet non seulement d'assurer la conformité fiscale, mais aussi d'optimiser la situation financière de l'entreprise dans le respect du cadre légal.

**CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE : TRAVAUX DE FIN D'ANNEE,
CONFORMITE FISCALE**

La clôture comptable est une étape essentielle dans le cycle financier des entreprises, garantissant l'établissement d'états financiers fiables et conformes aux exigences légales. Au-delà de son rôle technique, elle influence directement la conformité fiscale, conditionnant le calcul du résultat imposable et la détermination des obligations fiscales. Une gestion rigoureuse des travaux de fin d'exercice permet non seulement d'assurer la sincérité des comptes, mais aussi d'optimiser la situation fiscale de l'entreprise, réduisant ainsi les risques de redressements et de pénalités.

Section 1 : Les travaux de fin d'année en comptabilité

À la clôture de chaque exercice, les entreprises doivent réaliser des travaux d'inventaire et de régularisation, conformément aux normes comptables et fiscales en vigueur. Ces opérations visent à aligner les comptes sur la réalité économique de l'entreprise et à préparer les états financiers annuels de manière précise et transparente.

1. Clôture comptable : Optimisation des travaux de fin d'année

1.1. Importance de la clôture comptable

La clôture comptable, également désignée sous le terme d'apurement des soldes, consiste à ajuster les comptes à la fin de la période afin d'établir un bilan fidèle de l'activité de l'entreprise. Elle permet d'assurer une traçabilité financière rigoureuse et de faciliter la comparaison des performances d'une période à l'autre. Ces travaux sont cruciaux pour garantir la régularité des comptes et assurer la transparence vis-à-vis des parties prenantes, notamment les actionnaires et l'administration fiscale (IASB, 2018).

1.2. Objectifs de la clôture comptable

L'objectif principal de la clôture comptable est de garantir une information financière pertinente et conforme aux réalités économiques de l'entreprise. Elle vise à :

- Vérifier et mettre à jour les comptes afin d'assurer leur fiabilité (IFRS Foundation, 2022) ;
- Établir le résultat comptable avec exactitude, en prenant en compte l'ensemble des ajustements nécessaires (Plan Comptable Général, 2020) ;

- Assurer la conformité fiscale en préparant les déclarations obligatoires et en minimisant les risques d'anomalies susceptibles de générer des pénalités ou des redressements (OECD, 2017).

2. Principales étapes des travaux de fin d'année

2.1. Les amortissements

2.1.1. Définition et Rôle de l'Amortissement

L'amortissement correspond à la répartition du coût d'un actif sur sa durée d'utilisation. Il traduit la consommation progressive des avantages économiques liés à un bien et reflète sa dépréciation au fil du temps. Cette opération comptable est essentielle pour ajuster les valeurs inscrites au bilan et permettre une représentation fidèle du patrimoine de l'entreprise (IAS 16, IFRS Foundation, 2019).

2.1.2. Modes d'amortissement

L'amortissement peut être réalisé selon plusieurs méthodes, en fonction de la nature de l'actif et des choix de gestion adoptés par l'entreprise :

- **Amortissement linéaire** : une répartition uniforme de la valeur de l'actif sur sa durée d'utilisation (PCG, 2020) ;
- **Amortissement dégressif** : une charge d'amortissement plus importante sur les premières années, réduite progressivement (Article 39 du CGI) ;
- **Amortissement progressif** : une approche inverse de l'amortissement dégressif, avec une charge croissante au fil du temps (FASB, 2021) ;
- **Amortissement par unités de production** : basé sur l'intensité d'utilisation de l'actif plutôt que sur une période fixe (IAS 16, IFRS Foundation, 2019) ;
- **Amortissement par composants** : appliqué aux biens complexes, permettant de distinguer les différentes parties de l'actif et d'adopter des durées d'amortissement spécifiques pour chacune (IFRS 15, IASB, 2018).

2.1.3. Comptabilisation de l'amortissement

La comptabilisation de l'amortissement suit un schéma rigoureux visant à enregistrer la dépréciation annuelle des actifs immobilisés, conformément aux normes comptables en

vigueur. Elle implique une dotation aux amortissements qui réduit la valeur comptable de l'immobilisation et reflète la perte de valeur constatée.

Tableau n°01 : constatation de l'amortissement

Compte Débit	Compte Crédit	Libellé	Montant
68x		Dotation aux amortissements...	XXX
	28x	Amortissements des immobilisations	XXX

L'amortissement joue un rôle essentiel dans l'établissement du résultat comptable et fiscal, influençant directement la rentabilité de l'entreprise et sa base imposable. En ce sens, une gestion optimale des amortissements permet non seulement d'assurer une présentation fidèle des états financiers, mais aussi d'optimiser la charge fiscale dans le respect des législations en vigueur.

1.1 Les dépréciations

La dépréciation désigne une perte de valeur durable affectant un actif lorsque celui-ci devient obsolète ou inutilisable. Elle peut résulter de changements économiques, technologiques ou d'une usure avancée. Selon **Witten Meyer (2024)**, une dépréciation doit être enregistrée dès lors que la valeur comptable d'un bien est supérieure à sa valeur recouvrable.

Comptabilisation de la dépréciation

La comptabilisation de la dépréciation implique un ajustement des comptes pour refléter la perte de valeur de l'actif concerné. Cette opération est enregistrée par la dotation aux dépréciations, qui vient diminuer la valeur nette comptable des immobilisations affectées.

Tableau N°02 : Constatation de la dépréciation

Compte Débit	Compte Crédit	Libellé	Montant
68x		Dotation aux amortissements...	XXX
	29x	pertes de valeur sur immobilisations	XXX

L'enregistrement comptable de la dépréciation a un impact direct sur le résultat de l'exercice, dans la mesure où la charge de dépréciation est intégrée aux charges d'exploitation, affectant ainsi la rentabilité de l'entreprise. Par ailleurs, la revue périodique des actifs et l'application

des tests de dépréciation sont essentielles pour assurer une comptabilité conforme aux normes internationales et éviter les distorsions financières liées à une surévaluation des immobilisations.

2.3. Les provisions

Les provisions constituent une composante essentielle de la comptabilité des entreprises. Elles permettent d'anticiper des charges futures et de garantir l'application du principe de prudence, afin d'éviter une distorsion du résultat comptable. Contrairement aux dettes certaines, les provisions concernent des obligations dont l'échéance ou le montant restent incertains, mais qui résultent néanmoins d'événements passés nécessitant une couverture financière (**IAS 37, IFRS Foundation, 2019**).

Une provision est comptabilisée lorsque trois conditions fondamentales sont réunies :

1. Une obligation actuelle (juridique ou implicite) découle d'un événement passé.
2. Une sortie de ressources est probable pour satisfaire cette obligation.
3. Une estimation fiable du montant peut être réalisée (**Journal officiel n°19 du 25 mars 2009, article 125-1**).

Dans ma propre analyse, il est évident que la gestion des provisions joue un rôle stratégique pour les entreprises, leur permettant d'anticiper des risques financiers et d'adopter une approche préventive face aux incertitudes économiques. Une provision mal évaluée peut fausser l'image financière de l'entreprise, entraînant des décisions erronées en matière d'investissement ou de financement.

2.4. Les charges à payer et les produits à recevoir

2.4.1. Les charge à payer

Les charges à payer sont des obligations comptables que l'entreprise reconnaît à la clôture de l'exercice, bien que leur paiement soit effectué ultérieurement. Leur prise en compte est essentielle afin de garantir la sincérité des états financiers et d'éviter toute sous-estimation des passifs à court terme.

Tableau n°03 : Constatation des charges à Payer

Compte Débit	Compte Crédit	Libellé	Montant
6XX	4686	Charges concernées	XXX
	4686	Charges à payer	XXX

2.4.2. Les produits à recevoir

À la clôture de l'exercice comptable, certaines entreprises réalisent des prestations ou des ventes dont la facturation n'est pas encore émise. Ces produits doivent néanmoins être rattachés à l'exercice concerné pour éviter une distorsion du chiffre d'affaires et garantir une image fidèle de la rentabilité de l'entreprise (**IAS 18, IFRS Foundation, 2019**).

Tableau n°04 : Constatation des produits à recevoir

Compte Débit	Compte Crédit	Libellé	Montant
418	4687	Clients - produits non encore facturés	XXX
		Produits à recevoir	XXX

Cette régularisation est un indicateur fondamental de la gestion financière de l'entreprise. Dans mon analyse, il apparaît clairement que la prise en compte rigoureuse des produits à recevoir permet une meilleure anticipation des flux de trésorerie et contribue à la gestion efficace du fonds de roulement.

2.5. Les charges et produits constatés d'Avance**2.5.1. Les Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance (CCA) sont des dépenses comptabilisées sur un exercice donné mais qui concernent une période ultérieure. Leur prise en compte assure une répartition correcte des charges et permet d'éviter des distorsions dans le calcul du résultat.

Tableau n°05 : Constatation des charges constatées d'avance

Compte Débit	Compte Crédit	Libellé	Montant
486		Charges constatées A	XXX
	6XX	Charges concernées	XXX

Dans une perspective financière, ces charges permettent aux entreprises de lisser leurs coûts et d'assurer une gestion optimisée de leurs engagements à moyen et long terme. Il me semble également que leur reconnaissance contribue à renforcer la transparence comptable et favorise une gouvernance financière plus efficace.

2.5.2. Les produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont des montants facturés avant la réalisation effective de la prestation ou de la livraison. Leur prise en compte comptable est nécessaire afin d'assurer une régularisation correcte des revenus et d'éviter une surestimation du résultat de l'exercice.

Tableau n°06 : Constatation des produits constatés d'avance

Compte Débit	Compte Crédit	Libellé	Montant
7XX		Produits concernés	XXX
	487	Produits concernés	XXX

2.6. Les Inventaires : Stocks et en-cours

L'inventaire est une étape clé des travaux de fin d'année, permettant d'évaluer avec précision les variations de stocks et d'optimiser leur gestion. Selon les pratiques des entreprises, plusieurs méthodes d'inventaire peuvent être adoptées :

- **Inventaire permanent** : suivi continu des flux de stocks ;
- **Inventaire annuel** : réalisé à la clôture de l'exercice ;
- **Inventaire tournant** : contrôles réguliers sur certaines catégories de stocks ;
- **Inventaire intermittent** : vérifications ponctuelles selon les besoins (**SCF, 2023**).

Une gestion optimisée de l'inventaire contribue à améliorer la performance financière de l'entreprise. D'un point de vue analytique, il est intéressant de noter que l'adoption d'un inventaire tournant favorise une meilleure réactivité face aux fluctuations du marché et permet de limiter les risques de sur stockage ou de rupture d'approvisionnement.

2.7. Le rapprochement bancaire

Le rapprochement bancaire est une procédure indispensable pour comparer les relevés bancaires avec les transactions comptabilisées. Il permet d'identifier et de corriger les écarts pouvant résulter de paiements non enregistrés ou de mouvements bancaires en attente. Une gestion efficace de cette étape renforce la fiabilité des états financiers et réduit les risques d'anomalies pouvant affecter la trésorerie (**IASB, 2018**).

2.8. La détermination et l'enregistrement du résultat

Le résultat comptable représente la différence entre les produits et les charges enregistrés sur une période donnée. Il peut être déterminé :

- **À partir du compte de résultat** : en comparant les charges et les produits de l'exercice
- **À partir du bilan** : en mesurant les variations des capitaux propres (**SCF, 2023**).

Comptabilisation du résultat

Si l'exercice se clôture par un bénéfice :

Tableau n°07 : Constatation du résultat (Bénéfice)

Compte Débit	Compte Crédit	Libellé	Montant
120	101	Résultat de l'exercice (bénéfice)	XXX

Si l'exercice se clôture par une perte :

Tableau n°08 : Constatation du résultat (Perte)

Compte Débit	Compte Crédit	Libellé	Montant
101	129	Résultat de l'exercice (perte)	XXX

2 Objectif des travaux de fin d'année

Tout l'ensemble des opérations de régularisation et de clôture comptable étudiées précédemment, il est crucial d'analyser l'objectif fondamental des travaux de fin d'année, qui consiste à garantir une représentation sincère et fidèle de la situation financière de

l'entreprise. Cette étape permet non seulement de finaliser l'exercice comptable, mais aussi de préparer efficacement les obligations déclaratives et fiscales à venir.

Toutes les entreprises sont tenues de réaliser un inventaire annuel de l'ensemble des éléments actifs et passifs constituant leur patrimoine. Cet inventaire vise un double objectif :

- **D'un point de vue comptable**, il assure un dénombrement précis des biens, créances et dettes, permettant d'établir une image fidèle de la situation financière de l'entreprise ;
- **D'un point de vue fiscal et réglementaire**, il garantit la conformité des informations comptables aux normes en vigueur, évitant ainsi toute distorsion du résultat et facilitant les déclarations obligatoires.

L'inventaire annuel entraîne ainsi une série de travaux qualifiés d'inventaire comptable, qui aboutissent à deux éléments essentiels :

- **L'établissement du bilan** : en comparant les postes actifs et passifs afin de déterminer la structure financière de l'entreprise ;
- **La détermination du résultat comptable** : obtenu par deux méthodes complémentaires :
 - **Par le bilan** : en analysant les variations des capitaux propres entre le début et la fin de l'exercice ;
 - **Par le compte de gestion** : en opposant les charges aux produits pour établir un résultat net précis.

L'inventaire ne se limite pas à une exigence réglementaire ; il constitue également un outil stratégique permettant aux entreprises d'évaluer leur performance et d'adapter leur gestion financière aux réalités économiques.

Transition vers la conformité fiscale : À l'issue des travaux de fin d'année, une autre phase devient déterminante : celle de la mise en conformité fiscale. Ce processus est essentiel pour garantir la légalité des déclarations comptables et assurer la fiabilité des informations transmises aux autorités fiscales. La rigueur dans l'application des normes comptables facilite cette mise en conformité et permet aux entreprises de minimiser les risques fiscaux tout en optimisant leur situation financière.

Section 2 : La conformité fiscale : notion et implication

La conformité fiscale est aujourd’hui bien plus qu’une obligation légale pour les entreprises. Elle s’impose comme un enjeu stratégique, influençant leur crédibilité, leur gouvernance et leur positionnement sur les marchés. Dans un environnement marqué par une transparence accrue et des exigences réglementaires toujours plus strictes, respecter les normes fiscales ne se limite pas à éviter des sanctions ; cela participe activement à la construction d’une image de responsabilité et de performance économique. Cette section explore les principaux aspects de la conformité fiscale, ses implications et son impact sur la gestion financière des entreprises.

1. Définition et obligations

La conformité fiscale des entreprises ne se limite plus à une simple exécution des obligations légales. Elle constitue un levier stratégique de gouvernance et d’éthique dans un contexte de transparence accrue et de pression réglementaire mondiale. Se conformer ne signifie donc plus uniquement éviter les sanctions, mais témoigner d’un positionnement clair entre responsabilité et gestion des risques, légitimité sociale et performance économique.

2. Les exigences fondamentales de la conformité fiscale

Une entreprise est considérée comme fiscalement conforme lorsqu’elle respecte les prescriptions fiscales imposées par la loi, impliquant :

2.1. Détermination correcte du résultat fiscal :

Le résultat fiscal est dérivé du résultat comptable, ajusté selon les règles fiscales. Cela implique notamment :

- La réintégration des charges non déductibles ;
- L’exclusion des produits non imposables.

2.2. Respect des obligations déclaratives :

L’entreprise doit produire et transmettre les documents fiscaux exigés, notamment :

- La liasse fiscale (bilan, compte de résultat, tableaux fiscaux) ;
- Les déclarations de TVA ;

- La déclaration de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) ;
- D'autres déclarations spécifiques selon l'activité (CVAE, DAS2, etc.).

2.3. Tenue d'une comptabilité conforme et conservation des pièces justificatives :

- Les opérations comptables doivent respecter le Plan Comptable Général et les normes en vigueur.
- Les pièces justificatives (factures, contrats, relevés bancaires, etc.) doivent être conservées pendant au moins six ans.

2.4. Transparence lors des contrôles fiscaux

- L'entreprise doit coopérer pleinement avec l'administration fiscale, fournir les documents demandés et justifier ses choix comptables et fiscaux.
- Un défaut de conformité peut entraîner des rappels d'impôt, des majorations ou des sanctions pénales en cas de fraude.

3 . Le rôle des travaux de fin d'année dans la conformité fiscale

Les travaux de fin d'année sont déterminants pour assurer la conformité fiscale. Ils permettent de clôturer l'exercice comptable de manière fiable et servent de base à la détermination du résultat fiscal.

3.1. Une étape clé entre comptabilité et fiscalité :

La qualité du résultat comptable influence directement la précision du résultat fiscal. Or, ce résultat est façonné par des ajustements réalisés en fin d'exercice (régularisations, inventaires). Toute erreur à ce stade impacte la fiscalité de l'entreprise.

3.2. Des écritures comptables à forte incidence fiscale :

Certains traitements comptables ont des répercussions directes sur l'impôt :

- **Les amortissements** : Doivent respecter les règles fiscales (durée, méthode linéaire ou dégressive, base amortissable). Tout amortissement irrégulier risque un rejet fiscal.
- **Les provisions** : Pour être fiscalement déductibles, elles doivent être justifiées par un risque réel, chiffrable et rattachées à l'exercice en cours.

- **L'évaluation des stocks** : Une surestimation augmente artificiellement le bénéfice taxable, alors qu'une sous-estimation peut être interprétée comme une tentative de dissimulation du résultat.
- **Les charges à payer et produits à recevoir** : Leur enregistrement selon le principe de comptabilité d'engagement garantit une juste répartition des charges et des produits dans leur période de survenance.

4 Passage du résultat comptable au résultat fiscal

Le résultat fiscal est obtenu à partir du résultat comptable par l'application des ajustements fiscaux. Ces différences s'expliquent par les objectifs distincts des règles comptables et fiscales :

- **Comptabilité** : Vise à produire des comptes réguliers et sincères ;
- **Fiscalité** : Vise à établir une base imposable optimale pour le rendement fiscal.

Le passage du résultat comptable au résultat fiscal consiste à :

- Réintégrer les charges non déductibles (amendes, provisions injustifiées) ;
- Déduire les produits non imposables.

Ces ajustements permettent de calculer l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS).

5 Tableau N°09 : constatation de l'IBS

Compte	Libellé	Montant
695	Impôts sur les bénéfices basés sur le résultat des activités ordinaires	XXX
444	Etat, impôts sur les résultats	XXX

Conclusion :

Les travaux de fin d'année jouent un rôle fondamental dans le respect des obligations fiscales des entreprises. En garantissant une comptabilité rigoureuse et conforme aux règles en vigueur, ils permettent non seulement d'éviter les sanctions, mais aussi d'optimiser la gestion fiscale et financière. Une clôture comptable bien exécutée contribue à une meilleure maîtrise des charges, limite les risques de pénalités et assure une prise de décision éclairée. Ainsi, au-delà de la simple conformité légale, ces travaux participent activement à la construction d'une gestion financière saine et durable, renforçant la crédibilité et la stabilité de l'entreprise.

**CHAPITRE II : ÉTUDE DE CAS PRATIQUE : LES TRAVAUX DE
FIN D'EXERCICE CHEZ BMT**

Introduction

La clôture d'un exercice comptable constitue une étape cruciale dans la vie d'une entreprise. Elle permet d'établir une image fidèle de la situation financière et des performances réalisées sur une période donnée. Pour ce faire, des travaux spécifiques sont nécessaires, notamment les opérations de régularisation, qui consistent à ajuster les charges et les produits afin de respecter le principe de séparation des exercices et les règles comptables en vigueur.

Ce chapitre se propose d'étudier de manière concrète les travaux de fin d'année chez Bejaia Mediterranean Terminal (BMTspa). Dans un premier temps, nous présenterons brièvement l'entreprise BMTspa, en mettant en lumière ses activités principales et son rôle dans le secteur portuaire algérien. Par la suite, nous détaillerons les principales opérations de régularisation effectuées par l'entreprise dans le cadre de la clôture de son exercice comptable. À travers cette étude de cas, nous illustrerons l'importance des ajustements comptables pour garantir la sincérité des états financiers et assurer la conformité aux obligations fiscales et réglementaires.

Section I : Présentation et Activités de Bejaia Mediterranean Terminal (BMTspa)

Dans le cadre du développement du secteur portuaire en Algérie, Bejaia Mediterranean Terminal (BMTspa) s'impose comme un acteur clé dans la gestion et l'exploitation du terminal à conteneurs du port de Bejaia. Créée sous forme de joint-venture entre l'Entreprise Portuaire de Bejaia (EPB) et le groupe singapourien PORTEK, cette société incarne une modernisation stratégique visant à optimiser la manutention et le traitement des marchandises dans un environnement hautement compétitif.

Cette section vise à présenter de manière détaillée **l'histoire, la structure organisationnelle, les activités principales et les missions** de BMTspa. En mettant en lumière son rôle dans l'optimisation logistique du commerce maritime, elle illustre comment l'entreprise contribue à **l'efficacité des opérations portuaires, à la sécurité des échanges commerciaux, ainsi qu'à la réduction des coûts d'escale**.

Nous explorerons successivement **son origine et sa structure organisationnelle**, ainsi que **les différentes opérations et services qu'elle met en œuvre** pour assurer une gestion efficace des conteneurs. Cette analyse permettra de comprendre comment BMTspa se positionne en tant que **plateforme stratégique pour le commerce international et national**, renforçant ainsi sa compétitivité face aux défis logistiques contemporains.

1. Création et historique

Bejaia Mediterranean Terminal (BMTspa) est une société par actions spécialisée dans la gestion et l'exploitation du terminal à conteneurs du port de Bejaia. Son origine remonte au plan de développement **2004-2006** de l'Entreprise Portuaire de Bejaia (EPB), qui a identifié la nécessité d'un partenariat pour concevoir, financer, exploiter et entretenir un terminal moderne. Après approbation gouvernementale en mai 2004, la joint-venture BMTspa a été créée avec une participation de **51% pour l'EPB et 49% pour PORTEK**, un opérateur singapourien spécialisé dans la gestion des terminaux portuaires. Aujourd'hui, BMTspa est une entreprise disposant d'un capital de **500 milliards de DA**.

2. Mission et objectifs

L'activité principale de BMTspa consiste à gérer et exploiter le terminal à conteneurs avec des **standards élevés de sécurité, de qualité et de rentabilité**. L'entreprise se fixe plusieurs objectifs :

- **2.1. Missions**
 - Assurer le traitement rapide et efficace des navires porte-conteneurs.
 - Garantir des prestations fiables en matière de manutention et d'accostage.
 - Offrir des services de qualité grâce à des équipements modernes et un système informatisé performant (CTMS).
- **2.2. Objectifs**
 - Développer une infrastructure moderne et performante.
 - Réduire les coûts d'escale tout en améliorant la fiabilité des services.
 - Se positionner comme un acteur clé de la concurrence nationale et internationale.
 - Gagner des parts de marché et propulser le terminal au niveau international.
 - Mettre en place un centre de formation pour les compétences du secteur.

3. Structure organisationnelle

BMTspa est dirigée par une **Direction Générale** qui supervise plusieurs départements :

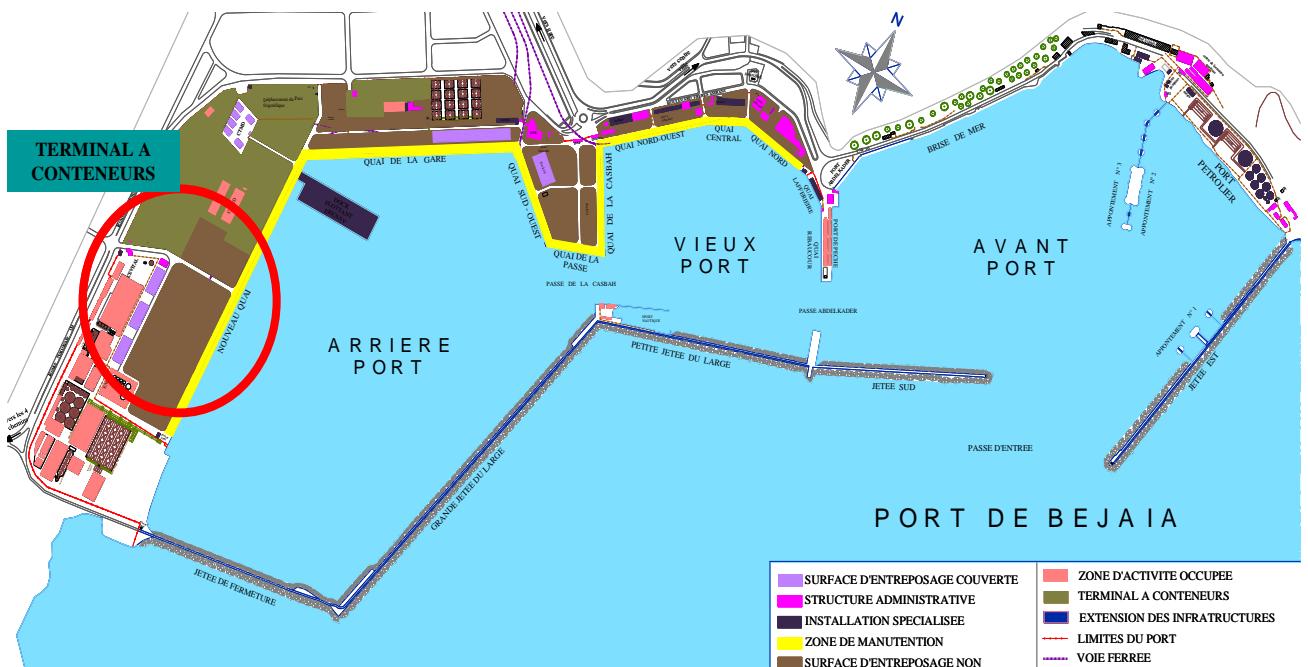
- **Direction des Opérations** : Gère la planification des escales, le parc à conteneurs, et les ressources humaines et matérielles.
- **Direction des Ressources Humaines** : Assure la gestion du personnel, la formation, ainsi que l'optimisation du climat de travail.
- **Direction Technique** : Veille à la maintenance préventive et curative des équipements portuaires.
- **Direction Marketing** : Développe la visibilité de l'entreprise et entretient des relations avec les clients.
- **Direction Finances et Comptabilité** : Enregistre et contrôle toutes les opérations financières et comptables.
- **Département Informatique** : Assure le bon fonctionnement des systèmes CTMS et la maintenance des infrastructures numériques.
- **Département Hygiène et Sécurité** : Gère la sécurité du parc à conteneurs et l'environnement de travail.

4. Situation géographique

BMTspa est implantée au **port de Bejaia**, un emplacement stratégique qui facilite le transport des marchandises vers l'intérieur du pays et vers d'autres destinations comme Alger. La proximité de la **gare ferroviaire**, de l'aéroport de Bejaia et du réseau routier national renforce sa position comme plateforme logistique de premier plan.

4.1. Position GPS

- Latitude nord : **36° 45' 24"**
- Longitude est : **05° 05' 50"**



5. Activités et Opérations du Terminal

BMTspa reçoit annuellement un grand nombre de navires et gère leurs opérations selon une répartition en **trois shifts (07h-13h, 13h-19h, et un shift optionnel de nuit)**. Les principales opérations comprennent :

5.1. Planification

- Accostage et organisation des postes à quai.
- Chargement/déchargement et gestion du parc à conteneurs.
- Allocation des équipes et des équipements.

5.2. Manutention

- Embarquement et débarquement des conteneurs.
- Réception des navires et traitement rapide des marchandises.

5.3. Acconage

- Transfert des conteneurs vers les zones de stockage et reefers.
- Suivi des livraisons, restitutions et mises à disposition des conteneurs vides.

5.4. Transport

- Acheminement des conteneurs vers les sites clients et autres destinations.

Section 2 : Les travaux de régularisation des comptes chez BMT :

La clôture des comptes annuels constitue une étape cruciale dans le processus comptable d'une entreprise. Elle permet de traduire fidèlement la situation patrimoniale, financière et le résultat de l'activité sur un exercice donné. Chez **BMTspa**, cette phase repose sur des travaux de régularisation essentiels, visant à garantir la fiabilité et la sincérité des états financiers.

Ces opérations de régularisation consistent à ajuster les charges et les produits afin de respecter le principe comptable de séparation des exercices et d'assurer l'image fidèle des comptes. Elles concernent notamment l'enregistrement des charges et produits à rattacher à l'exercice écoulé, le calcul et la constatation des amortissements, des provisions, des charges constatées d'avance, des produits à recevoir, ainsi que la prise en compte d'éléments spécifiques tels que les écarts de change, les factures non parvenues ou encore les taxes et contributions dues.

Cette section présente en détail l'ensemble des régularisations effectuées chez **BMTspa** au titre de l'exercice 2024, en illustrant chaque opération par des exemples chiffrés et leur traitement comptable. Ces travaux permettent de garantir la conformité des comptes avec les normes comptables en vigueur et de fournir une base fiable pour le calcul du résultat fiscal et de l'Impôt sur les Bénéfices des Sociétés (IBS).

1. Les amortissements :

L'amortissement est une charge comptable qui répartit le coût d'un bien immobilisé sur la durée d'utilisation, pour refléter sa perte de valeur dans le temps. BMTspa adopte le mode d'amortissements linéaire pour l'ensemble des immobilisations en plus, la Base Amortissable est de V0 car il ne détermine pas une Vr.

Les amortissements sont générés automatiquement par une application (LOGICIEL DE LA COMPTABILITE), après avoir contrôlé les acquisitions de l'année par rapport aux fiches des immobilisations créées sur l'application et validation des valeurs des immobilisations à la comptabilité par rapport aux inventaires physique. Les écritures générées sont logées dans le journal amortissement tout en précisant la période.

L'intérêt est principalement lié à la réduction de l'impôt sur les sociétés (IS). L'amortissement, qui représente la dépréciation d'un bien immobilisé est une charge déductible du bénéfice imposable, ce qui permet à l'entreprise de payer moins d'impôts. (Économie d'impôt)

2 Les intérêts courus non échus :

Les intérêts courus non échus représentent la part des intérêts afférents à une dette ou un placement qui sont comptabilisés à la clôture de l'exercice, bien qu'ils ne soient pas encore exigibles. Ils traduisent une charge ou un produit financier à rattacher à l'exercice clos, en application du principe de séparation des exercices.

Tableau N°10 : exemple des intérêts courus non échus

Nature de placement	banque	Datte de placement	durée	Taux d'intérêt	N° jour courus	montant	Intérêt brut
DAT	BEA	24.05.2024	60 mois	5%	245	120000000,00	408333,33
	BEA	29.11.2024	60 mois	5%	31	120000000,00	516666,67
	BEA	15.08.2024	60 mois	5,60%	135	240000000,00	5040000,00
TOTAL						480000000,00	9640000,00

Les intérêts courus non échus = (Capital x Taux d'intérêt) / (Nombre de jours courus/360)

Dans notre cas

Premier emprunt : $ICNE = (120000000 * 0.05) * (245/360) \rightarrow ICNE = 408333,33$

Deuxième emprunt : $ICNE = (120000000 * 0.05) * (31/360) \rightarrow ICNE = 516666,67$

Troisième emprunt : $ICNE = 240000000 * 0.056) * (135/360) \rightarrow ICNE = 5040000,00$

$\Sigma ICNE = 408333,33 +$

$516666,67 + 5040000,00$

$\Sigma ICNE = 9640000,00$

L'enregistrement comptable :

Tableau N°11 : constatation intérêt courus non échus

518800	762000	Intérêt courus non échus s/DAT Intérêt s/DAT Constatation intérêt courus s/DAT clôture 2024	9640000,00	9640000,00
---------------	---------------	--	-------------------	-------------------

Les intérêts courus non échus sont enregistrés comme des produits avant leur encasement, ce qui augmente immédiatement le bénéfice imposable. Cela entraîne une imposition anticipée. Ici, les 9 640 000 DZD d'intérêts constatés majorent directement l'impôt sur les bénéfices.

3 Les factures non parvenues :

Une facture non parvenue(FNP) est une dépense que l'entreprise a déjà engagée, souvent parce qu'elle a reçu un bien ou un service, mais dont elle n'a pas encore reçu la facture au moment de la clôture des comptes.

Exemple :

Au 31 décembre 2024, le service logistique de la société a transmis une situation des conteneurs transférés de la zone extra-portuaire vers le port par notre fournisseur, Ets Bougie Trans, qui prévoit de facturer cette opération. En 2025, suite à un problème rencontré avec son application, les conteneurs de 20P ont été rapprochés par 2 conteneurs à chaque départ.

Tableau N°12 : exemple des factures non parvenues

Type de conteneur	quantité	Prix unitaire	Montant
20 P	2048	2000,00	2048000,00
40 P	1891	1800,00	3403800,00
			5451800,00

Le fournisseur est non assujetti à la TVA

La comptabilisation :

Tableau N°13 : constatation des charges de transports

624100	408200	31.12.2024 F.R.E.T et transport Fournisseur de services FNP Constatation charge transport ETS	5451800,00	5451800,00
---------------	---------------	---	-------------------	-------------------

En enregistrant cette charge fin 2024, l'entreprise réduit son résultat imposable de 5 451 800,00 générant une économie d'impôt de 1 417 468,00 (26% du montant). Cette optimisation fiscale est valable car le service a été rendu avant la clôture, et la comptabilisation des factures non parvenues régularise la charge malgré la facturation 2025.

4 Congé a payé :

Les congés payés sont les temps de repos prévus durant le temps de travail, et pendant lesquels le travailleur est rémunéré. Ces temps de repos permettent au travailleur de consacrer plus de temps à sa vie privée.

Tout travailleur à droit à un congé annuel rémunéré par l'employeur. (Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, législation du travail).

Le droit à congé annuel repose sur le travail effectué au cours d'une période annuelle de référence qui s'étend du 1 er juillet de l'année précédent le congé au 30 juin de l'année du congé. (Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, législation du travail)

Exemple :

Comme vous savez le congé est un droit chaque employé à la droit à un congé, après une prestation de travail rendue. La détermination du congé à payer est de 2,5 jrs /mois travaillé ce qui donne 1 mois de congé par une année de travail, la période de congé à compter de 1 juillet de l'année n+1 pour la période déterminée entre 01/07/n au 30/06/n+1, la charge des congés à payer est calculée par le service RH de la société.

La provision des congés à payer pour la période 01/07/2024 au 31/12/2024 est de 16 242 016,00 DA

La comptabilisation :

Tableau N°14 : constatation congé à payer

		31.12.2024		
631016		Congé a payé	16242016,00	
428200		Dette congé a payé		16242016,00

Cette provision (16 242 016,00) est déductible fiscalement, car elle concerne des droits acquis au 31/12/2024. Elle réduit le résultat imposable, même si les congés seront pris en 2025.

5 La charge patronale :

Désigne les cotisations sociales versées par l'employeur en complément du salaire brut. Elles constituent un coût du travail et financent les régimes de protection sociale

Sont calculé comme suite :

$$\text{Charge patronale} = \text{congé a payé} * 25\%$$

$$\text{CH.P} = 16242016,00 * 0,25 = 16242016,00$$

Tableau N°15 : constatation des charges patronales

		31.12.2024		
635100		Charge patronale	16242016,00	
438100		CH.P sur congé a payé		16242016,00
		Constatation CH.P sur congé a payé		
		2eme semestre 2024		

Les congés payés obligent l'employeur à verser le salaire habituel au salarié pendant son absence. Ce salaire reste soumis aux charges patronales, ce qui signifie que l'entreprise continue de payer des cotisations sociales sans contrepartie de travail.

Pour l'entreprise, cela représente un coût supplémentaire à intégrer dans la gestion du personnel. Ce coût peut influencer la rentabilité, surtout dans les secteurs où la main-d'œuvre est un facteur important. Cependant, les congés payés participent aussi à la motivation et à la fidélisation des salariés, ce qui peut avoir un effet positif sur la performance globale.

6 Les honoraires :

Les honoraires correspondent à la rémunération des professionnels exerçant en libéral, tels que les architectes, les médecins ou les notaires. Ils représentent la somme demandée par ces experts à leurs clients en échange d'une prestation de service.

Exemple :

Les honoraires du commissaire aux comptes de notre société tel que arrêté par notre AGO est de 1 200 000,00 DA (non assujettie à la TVA), ce montant est libératoire une fois que notre AGO soit tenue, donc généralement pour Mars 2025.

Comptabilisation :

Tableau N°16 : constatation des honoraires

		31.12.2024		
622100		Honoraires	1200000,00	
468600		Charges a payés		1200000,00
		Constatation honoraires exercice 2024		

Bien que le paiement soit prévu en 2025, cette charge étant engagée pour les travaux de l'exercice 2024, elle est déductible fiscalement au titre de cet exercice, conformément à l'arrêté de l'AGO.

7 Facteurs à établir :

Les factures à établir sont des produits non encore facturés au client à la clôture de l'exercice comptable, alors que la prestation a déjà été réalisée ou la marchandise livrée.

Exemple :

Le service commercial reçoit le dossier de la facture de service opérationnel, ce dossier est constitué de fiche de suivi des opérations réalisées : détail des prestations réalisées et les date d'arrivée et de sortie de chaque conteneur, copie du bon de commande client

Le service commercial procède la valorisation des prestations rendues sous forme d'une facture détaillée :

- ✓ 1 copie de la facture transmise au client.
- ✓ 1 copie archivée au niveau de service commercial avec son dossier de facturation complet.
- ✓ 1 copie transmise à la DFC service comptabilité pour la constater.

Cette opération se déroule sur des dossiers clôturés, c'est à dire que toutes les prestations demandées sont réalisées

BMTspa a recensée les prestations réalisées non facturé aux clients au 31 Décembre 2024

Qui se présentent comme suit :

- Livraison de 204 C dont 58 C de 40p et 146C de 20p, tarif de livraison 20p Ets de 3 500,00 DA/C et 40p 5 000,00 DA/C.
- Entreposage des conteneurs (conteneurs non livrés) : 18 420 200,00 DA.
- Entreposage des conteneurs (conteneurs livrés) : 1 950 010,00 DA.
- Embarquement aux navires : 103C /20p pour 12 000,00 da/C et 61 C/40p pour 15000,00 da/C.

Débarquement de navires : 234 C/40p et 78 C/20p le même tarif qu'embarquement.

Tableau N°17 : Exemple des factures à établir

	40P	20 P	TOTAL
LOLO LIVRAISON	290000,00	511000,00	801000,00
ENTERPOSAGE			20370220,00
EMBARQUEMENT	915000,00	1236000,00	2151000,00
DEBARQUEMENT	3510000,00	936000,00	4446000,00
	TOTAL (HT)		27768210,00
	TVA 19%		5275959,90
	TOTAL (TTC)		33044169,90

Tableau N°18 : constatation des facteurs à établir

418100	706411	31.12.2024	33044169,90	801000,00
		Factures à établir		
		Relevage LOLO		
		Entreposage		
		Débarquement		
		Embarquement		
		TVA collectée s/FAC.A.E		
Constatation FAC.A.E clôture 2024				

Cette opération permet à BMTspa de déclarer un chiffre d'affaires supplémentaire de 33 044 169,90 au titre de l'exercice 2024, incluant une TVA collectée de 5 275 959,90. Cela assure une régularité fiscale en rattachant les produits aux prestations effectivement réalisées avant clôture, même si non encore facturées, conformément aux règles de transparence et de sincérité comptable.

8 Charges constatées d'avance :

Charges constatées d'avance représente une sorte de créance de l'entreprise et vient contrebalancer provisoirement la dette enregistrée vis-à-vis du fournisseur. A l'ouverture de l'exercice suivant, on passe les écritures inverses pour que l'achat soit effectivement rapporté à l'exercice N+1 (Engel, F., & Kletz, F).

Cette opération est comptabilisée au moment de constatation de la pièce comptable c a d, on comptabilise la charge total dans le journal Service et de régulariser le partie des exercices antérieurs dans le journal Autres opérations.

Remarque :

Assurance Engins de chantiers CAAT du 16/07/2024

- Pièce : QUITTANCE N° 89-M - Période : 14/07/2024 au 13/07/2025

- Montant de la charge : 6 273 424,00 DA - TVA est de 19%

La quittance a été transmise à la comptabilité le 18/07/2024

Donc :

La charge exercice 2024 5,5 Mois Sur 12 Mois équivalent à 2 875 319,33

La charge exercice 2025 6,5 Mois Sur 12 Mois équivalent à 3 398 104,67

Comptabilisation :

Tableau N°19 : constatation de la quittance

		31.12.2024		
616200		Assurance matériel roulant	6273424,00	
445630		TVA déductible s/opération BQ	1191950,56	
	467000	Créditeur frais d'assurance		7465374,56
		Constatation quittance CCA N°89-M du 16/07/2024		

Tableau N°20 : constatation des charges constatées d'avance

486600		31.12.2024		
	616200	Frais divers constatés d'avance	3398104,67	
		Assurance matériel roulant		3398104,67
		Constatation C.C.A s/quittance N°89- M CAAT		

Cette opération de répartition des charges d'assurance entre exercices présente un intérêt fiscal mutuel :

pour l'entreprise, elle permet une économie d'impôt fiscal immédiate de 747 583,00 via la déduction de la partie consommée en 2024, tout en reportant légalement le solde (3 398 104,67) sur 2025 et en récupérant la TVA (1 191 950,56) ; pour le fisc, elle garantit le respect du principe d'indépendance des exercices et une déduction proportionnelle aux périodes concernées, offrant ainsi une optimisation fiscale légale et sécurisée pour les deux parties.

9 Taxes sur formation et apprentissage :

La taxe de formation professionnelle et d'apprentissage (TFPA) est une contribution obligatoire imposée aux employeurs, destinée à financer les actions de formation professionnelle et d'apprentissage au profit des travailleurs.

Exemple d'un cas de BMT :

Cette taxe représente une pénalité pour la société suite à non réalisation des 1% sur la masse salariale comme elle est définie par la loi par rapport aux efforts fournis par notre société durant la même année en termes de la formation et apprentissage.

C'est-à-dire : on compare 1% (M.S) par rapport aux dépenses de toutes natures sur les formations du personnels de la société, et 1% (M.S) par rapport aux dépenses engagées sur les apprentis si 1% (M.S) est supérieur à l'un de ces dépenses la société va payer cette différence comme taxe.

À cet effet, la loi nous autorise de compenser entre les deux si l'un dépasse largement le 1% (M.S) par rapport à l'autre, dans notre cas le service RH qui est servi de calculer cette taxe

chaque fin d'année et de la communiquer à la comptabilité afin de la comptabiliser et de la payer au plus tard le 20/02/n+1

Concernant l'exercice 2024 le service RH a transmis la taxe d'apprentissage comme suite :

- ✓ La masse salariale de l'exercice 2024 est de : 343 118 749,46
- ✓ 1% M.S = 3 431 187,49
- ✓ dépense sur formation : 4 861 003,84
- ✓ dépense sur apprentissage : 1 023 457,93

Après une comparaison entre les dépenses et le 1% de la (M.S), la situation est comme suite :

Tableau N°21 : les taxes à payer

Dépense sur formation	1429816,35
Dépense sur apprentissage	(2407729,56)
La taxe	977913,22

La comptabilisation :

Tableau N°22 : constatation taxes sur apprentissage

641400	448200	31.12.2024		
		Taxe apprentissage	977913,22	
		Dette taxe sur apprentissage		977913,22

		Constatation taxes sur apprentissage exercice 2024		
--	--	---	--	--

Constatée au 31/12/2024 représente une charge fiscale déductible, car elle découle d'une obligation légale en cas de dépenses insuffisantes en matière d'apprentissage par rapport au seuil de 1 % de la masse salariale (3 431 187,49 DA). Cette déductibilité permet de réduire le résultat imposable de l'exercice 2024, tout en assurant la conformité de l'entreprise avec les exigences légales en matière de formation professionnelle.

10 Les écarts de change :

Dans le cadre des échanges internationaux, il est courant pour les entreprises de traiter avec des monnaies étrangères. Cela implique que certaines opérations soient comptabilisées en devises. Or, les taux de change entre la monnaie locale (le dinar algérien) et ces devises peuvent évoluer au fil du temps, ce qui peut entraîner des écarts entre les montants comptabilisés et les montants réellement réglés. Ces différences sont appelées écarts de change.

Exemple :

Acquisition des équipements de production (Grue portuaire ,2 RTG et Tracteurs remorque portuaire) pour une valeur en devise de : 2 895 824,36 Euros, FOURNISSEUR EUR^L GOOT WALID. Le contrat stipule que 80% de ce montant est payable à la réception provisoire qui est la date de réception des équipements par BMT le 28/09/2024 et les 20% à la réception définitive après 6 mois de la garantie à compter de la date de réception provisoire.

- ✓ A la date d'acquisition des équipements : 1Euro = 142,5820 DA
- ✓ Au 31/12/2024 le taux de change communiqué par la banque centrale est de 145,7853
- ✓ Le montant de la dette s'élève à 579 164,87 Euros équivalent à 82 578 485,79 DA

Réajustement du montant de la dette au taux de la clôture :

- La dette en devise = **579 164,87**
- Montant dette constatée =**82 578 485,4943**, Pour un taux de **142,5820**
- Montant dette à la clôture = **84 433 724,32** , Pour un taux de **145,7853**
- Ecart de change (perte de change à constater) de **1855238,8281**

Comptabilisation :

Tableau N°23 : constatation des écarts de change

666000	404110	31.12.2024 Perte de change Fournisseur investi étranger Constatation écart de change sur dette clôture 2024	1855238,8281	1855238,8281
---------------	---------------	---	---------------------	---------------------

Cette opération permet de constater fiscalement une perte de change de 1 855 238,53 DA liée à la réévaluation de la dette envers le fournisseur étranger à la clôture au nouveau taux de 145,7853 DA/€, contre 142,5820 DA/€ à l'origine. Cette perte est déductible fiscalement au titre de l'exercice 2024, ce qui réduit le résultat imposable et donc l'impôt dû, tout en respectant le principe de prudence et d'image fidèle des états financiers.

11 Les provisions :

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

11.1 Provision pour dépréciation des créances douteuses :

Est une provision pour dépréciation d'actif. Elle est constatée lorsqu'une entreprise estime que tout ou partie d'une créance client risque de ne pas être recouvrée.

Exemple :

Tableau N°24 : Exemple des provisions

Elément	TTC	CA
CLIENT 1	10858274,00	9124600,00
CLIENT 2	4141438,00	1890800,00

REMARQUE : Pour ce cas aucune action judiciaire

Comptabilisation :

Tableau N°25 : constatation créance douteuse

416000	411020	31.12.2024 Créance douteuse Client privé Constatation créance douteuse clôture 2024	14999712,00	14999712,00
---------------	---------------	---	--------------------	--------------------

Tableau N°26 : constatation perte valeur sur créance douteuse

685200	491100	31.12.2024 Perte valeur actif courant Provision perte/dépréciation créance Constatation provision perte valeur créance douteuse clôture 2024	11015400,00	11015400,00
--------	--------	---	-------------	-------------

11.2 Perte valeur sur éléments du stock :

La perte de valeur des éléments de stock correspond à une dépréciation constatée lorsque la valeur actuelle (valeur nette réalisable) des stocks devient inférieure à leur valeur comptable (coût d'achat ou de production).

Exemple :

La valeur de la fourniture objet de la provision est de 3 972 200,00

Comptabilisation :**Tableau N°27 : constatation perte valeur sur matière et fourniture**

685200	392500	31.12.2024 Perte de valeur sur actif courant Perte de valeur s/stock Constatation provision pour perte valeur matière et fourniture clôture 2024	3972200,00	3972200,00
--------	--------	---	------------	------------

La constatation des provisions pour dépréciation des créances douteuses (11 015 400,00 DA) et des stocks (3 972 200,00 DA) permet à BMTspa de réduire son résultat fiscal de 14 987 600,00 DA au 31/12/2024. Ces provisions, si justifiées (créances litigieuses, pertes de valeur avérées), sont déductibles fiscalement, ce qui diminue l'assiette de l'impôt et reflète une gestion prudente des risques liés aux impayés et à l'obsolescence des stocks.

12 Passage du résultat comptable au résultat fiscal :

Le résultat comptable est le bénéfice ou la perte dégagé à la fin d'un exercice selon les règles comptables. Cependant, ce résultat ne correspond pas toujours au résultat fiscal, qui sert de base au calcul de l'impôt sur les sociétés ou l'impôt sur le revenu.

En effet, certaines charges comptables ne sont pas admises en déduction par la législation fiscale et à l'inverse, certaines déductions fiscales ne figurent pas dans les comptes. Il est donc nécessaire d'effectuer des retraitements extracomptables pour ajuster le résultat.

12.1 Le résultat brut comptable :

Le résultat comptable brut représente la différence entre les produits et les charges d'exploitation, avant déduction des amortissements et provisions.

$$\text{Le résultat brut comptable} = \sum \text{charges} - \sum \text{produits}$$

$$\text{Le résultat brut comptable de l'exercice 2024} = 968\,534\,952,01$$

D'après le résultat comptable nous constatons une activité bien gérée et que les produits sont supérieurs aux charges, ainsi que la société peut payer ses impôts et éventuellement distribuer des dividendes ou investir.

12.2 Résultat imposable :

Le résultat imposable est le bénéfice ou la perte qui sert de base au calcul de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu. Il est obtenu en ajustant le résultat comptable par des retraitements fiscaux.

$$\text{Le résultat imposable} = \text{Le résultat brut comptable} + \sum \text{réintégrations} - \sum \text{Déductions}$$

$$\text{Le résultat imposable de l'exercice 2024} = 1\,006\,726\,244,92$$

L'écart entre le résultat brut comptable et la base imposable vient du fait que certaines charges comptabilisées ont été réintégrées fiscalement. Cela signifie que, même si l'entreprise a enregistré ces dépenses, le fisc ne les considère pas comme déductibles, ce qui augmente le montant de l'impôt.

12.3 Réintégrations :

Les réintégrations fiscales sont des ajouts extracomptables au résultat comptable. Elles correspondent à des charges ou des produits comptabilisés qui ne sont pas déductibles fiscalement.

La totalité des réintégrations de l'exercice 2024 = 47 831 292,91

12.4 Déduction :

Les déductions fiscales sont des soustractions extracomptables du résultat comptable. Elles correspondent à des charges non comptabilisées mais déductibles fiscalement, ou des produits comptabilisés mais non imposables immédiatement.

L'ensemble des déductions de l'exercice 2024 = 9 640 000,00

12.5 IBS :

L'impôt sur le bénéfice est un impôt direct prélevé par l'État sur le bénéfice net imposable réalisé par une entreprise au cours d'un exercice comptable.

Le montant de l'IBS = le résultat imposable * le taux de l'IBS (26%)

Le montant de l'IBS de l'exercice 2024 s'élève à 261 748 823,68

La comptabilisation :

Tableau N°28 : constatation de l'IBS

695100	444200	31.12.2024 IBS Dette IBS Constatation IBS 2024	261748823,68	261748823,68
---------------	---------------	---	---------------------	---------------------

12.6 Le résultat net comptable :

Le résultat net comptable est le bénéfice ou la perte finale d'une entreprise après avoir déduit toutes les charges, y compris l'impôt sur les bénéfices, de l'ensemble de ses produits.

Le résultat net comptable = le résultat brut comptable – IBS

Au titre de l'exercice 2024, l'entreprise BMTspa a dégagé un résultat net comptable de 706 786 128,33

Le résultat net comptable positif, cela signifie que l'entreprise parvient à dégager un bénéfice après avoir couvert toutes ses charges, y compris les frais financiers, les éléments exceptionnels et les impôts. Un tel résultat reflète généralement une activité bien gérée, rentable et maîtrisée sur le plan des coûts.

Ce résultat traduit une forte rentabilité de l'entreprise et implique une contribution fiscale élevée à travers l'IBS. Il peut également attirer l'attention de l'administration fiscale pour vérification, en raison de son impact significatif sur les recettes de l'État.

Conclusion :

En conclusion, notre étude de cas pratique réalisée au sein de la société BMTspa a permis de mettre en lumière l'importance stratégique des travaux comptables de fin d'année dans le processus de **conformité fiscale** de l'entreprise. À travers des opérations telles que les amortissements, les charges à payer, les produits à recevoir, les provisions, les écarts de change ou encore le calcul de l'IBS, nous avons démontré que ces travaux ne sont pas de simples formalités comptables, mais bien **des leviers essentiels pour garantir la régularité fiscale et la transparence financière**.

La rigueur apportée par BMTspa dans la préparation de ses états financiers, la régularisation de ses écritures, ainsi que dans le passage du résultat comptable au résultat fiscal, constitue un exemple concret d'une gestion conforme aux exigences fiscales. Le respect du principe de séparation des exercices, la constatation des charges et produits à rattacher à la bonne période, ainsi que la constitution de provisions justifiées, témoignent d'un souci de fiabilité et de sincérité des comptes.

Cette étude a également mis en évidence le rôle fondamental de la **comptabilité financière comme outil de dialogue avec l'administration fiscale**. En effet, toute irrégularité ou omission dans les écritures de fin d'année peut entraîner un redressement fiscal ou compromettre la crédibilité financière de l'entreprise. À l'inverse, des comptes bien régularisés renforcent la position de l'entreprise en cas de contrôle fiscal et facilitent la planification financière.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale

La réalisation de ce mémoire, appuyée par un stage enrichissant au sein de la société BMTspa, nous a permis de confronter nos acquis théoriques à la réalité professionnelle. Cette expérience a été l'occasion de développer des compétences concrètes en gestion comptable, tout en découvrant l'importance stratégique de la clôture des comptes dans la vie d'une entreprise. Elle nous a également permis de mieux comprendre les responsabilités du comptable, qui ne se limite pas à la saisie de données, mais agit comme un acteur clé de la conformité fiscale, de la transparence financière et de la crédibilité de l'entreprise.

Tout au long de cette étude, nous avons tenté de répondre à la problématique suivante : **Comment les travaux de fin d'année influencent-ils la conformité fiscale des entreprises ?** À travers une approche à la fois théorique et empirique, notamment l'étude de cas menée chez BMTspa, nous avons pu mettre en évidence des éléments de réponse concrets et pertinents.

Les travaux de fin d'année — amortissements, provisions, charges à payer, produits à recevoir, écarts de change, etc. — ne sont pas de simples formalités, mais des leviers essentiels de régularité fiscale. Ils assurent la fiabilité du résultat comptable et conditionnent directement la justesse du résultat fiscal, sur lequel se base le calcul de l'impôt sur les bénéfices. Une mauvaise exécution de ces opérations peut entraîner des erreurs significatives dans les déclarations fiscales et exposer l'entreprise à des sanctions.

Les résultats de notre étude nous permettent de **confirmer la première hypothèse (H1)** : les travaux de fin d'année incluent un ensemble d'opérations structurées — inventaire, écritures d'ajustement, élaboration des états financiers — indispensables au respect des obligations légales et fiscales.

Quant à **la seconde hypothèse (H2)**, elle est **partiellement infirmée** : bien que les ajustements fiscaux puissent parfois corriger certaines anomalies comptables, une comptabilité inexacte ou incomplète en fin d'exercice compromet la fiabilité du résultat fiscal. Autrement dit, la qualité du résultat comptable conditionne en grande partie la conformité fiscale.

En conclusion, ce mémoire confirme que les travaux de fin d'année constituent une étape cruciale dans la gestion comptable et fiscale de l'entreprise. Ils permettent non seulement de garantir la régularité des comptes, mais aussi de renforcer la position de l'entreprise face à

Conclusion générale

l'administration fiscale, aux partenaires financiers et aux investisseurs. Cette étude met ainsi en lumière le rôle fondamental de la comptabilité comme outil de pilotage, de transparence et de prévention des risques fiscaux. Participer à ce processus, c'est s'engager dans un moment décisif de la vie de l'entreprise — un moment où rigueur, stratégie et responsabilité se rejoignent.

BIBLIOGRAPHIE

Références bibliographiques

OUVRAGE

- Appercel, R. (2022). *Contrôle de gestion*. Éditions Ellipses.
- Deffains-Crapsky, C. (2006). *Comptabilité générale : Principes, opérations courantes, opérations de régularisation, états financiers anglo-saxons*. Éditions Bréal.
- Engel, F., & Kletz, F. (2007). *Cours de comptabilité générale*. Presses des MINES.
- Ferré, F. (2008). *Fiscalité des entreprises et des particuliers*. Éditions Bréal.
- Lefèvre, A. (2024). *Les erreurs financières courantes à éviter en tant qu'entrepreneur*. BoD - Books on Demand.
- Vincent, B. (2025). *La comptabilité simplifiée : Techniques essentielles pour la réussite financière*. RWG Publishing.
- Witten Meyer. (2024). *Gestion comptable et financière des immobilisations*. Presses Économiques et Comptables.

THESES ET MEMOIRES

- Mecerrem, T. (2022). *Les travaux de fin d'exercice et les techniques d'élaboration des états financiers : Cas : Direction de Distribution de l'Électricité et du Gaz (SONELGAZ) de Tizi Ouzou* [Mémoire de Master, Université].
- Hambli, N. (2020). *L'élaboration des travaux de fin d'exercice selon le système comptable financier algérien : Cas « KANAGHAZ »* [Mémoire de Master, Université].

SEMINAIRE

- Touahri, C. (2016). *Séminaire sur les travaux d'inventaire*.

TEXTES REGLEMENTAIRES ET NORMES

- IASB. (2018). *Normes internationales d'information financière (IFRS)*. IFRS Foundation.
- IFRS Foundation. (2019). *Norme IAS 16 - Immobilisations corporelles*. IFRS Foundation.
- IFRS Foundation. (2022). *Principes fondamentaux des normes comptables internationales*. IFRS Foundation.

Bibliographie

- FASB. (2021). *Financial Accounting Standards Board – Accounting Standards Codification*. FASB.
- OCDE. (2017). *Base Erosion and Profit Shifting (BEPS) - Mesures fiscales internationales*. OECD Publishing.
- Plan Comptable Général. (2020). *Règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général*. Autorité des Normes Comptables.
- SCF. (2023). *Système Comptable et Financier Algérien*.
- Journal officiel. (2009, 25 mars). *Article 121-7 et 125-1 sur la comptabilisation des provisions*.
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale. (s.d.). *Législation du travail*.

RESSOURCES EN LIGNE

- Legalstart. (2025, 19 avril). *Qu'est-ce que la dépréciation en comptabilité* ?<https://www.legalstart.fr/fiches-pratiques/comptabilite-entreprise/depreciation/#qu-est-ce-que-la-depreciation-en-comptabilite>

ANNEXES

ANNEXE I

BEJAIA MEDITERRANEAN TERMINAL

Port Bejaia Nouveau Quai BEJAIA

N° D'IDENTIFICATION : 000406018473045

EXERCICE : 2024

PERIODE : 01.01.2024 au 31.12.2024

TABLEAU DES COMPTES RESULTAT (AVANT INVENTAIRE)

LIBELLE	NOTE	2024	2023
Ventes et produits annexes		1 958 222 572,40	1 747 668 776,80
Variation stocks produits finis et en cours			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
I-PRODUCTION DE L'EXERCICE		1 958 222 572,40	1 747 668 776,80
Achats consommés	-	97 125 645,41	97 404 952,00
Services extérieurs et autres consommations	-	109 788 808,26	148 598 733,92
II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE	-	206 914 453,67	246 003 685,92
III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)		1 751 308 118,73	1 501 665 090,88
Charges de personnel	-	447 702 772,81	418 728 197,09
Impôts, taxes et versements assimilés	-	22 979 073,23	33 250 357,25
IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		1 280 626 272,70	1 049 686 536,54
Autres produits opérationnels		15 865 868,09	11 114 178,88
Autres charges opérationnelles	-	96 901 090,73	81 400 752,32
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs	-	218 659 254,99	240 910 348,48
Reprise sur pertes de valeur et provisions		13 193 777,02	20 002 223,82
V-RESULTAT OPERATIONNEL		994 125 572,09	758 491 838,45
Produits financiers		6 408 711,59	14 421 689,31
Charges financières	-	17 602 155,27	770 716,75
IV-RESULTAT FINANCIER	-	11 193 443,68	13 650 972,56
IV-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)		982 932 128,41	772 142 811,01
Impôts exigibles sur résultats ordinaires		-	169 872 059,40
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires	-	7 030 314,65	320 929,76
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		1 993 690 929,10	1 793 206 868,81
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	-	1 017 789 115,34	1 191 257 046,96
VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES		975 901 813,75	601 949 821,85
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)			
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)			
IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE			
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE		975 901 813,75	601 949 821,85

ANNEXE II

BEJAIA MEDITERRANEAN TERMINAL

Port Bejaia Nouveau Quai BEJAIA

N° D'IDENTIFICATION : 000406018473045

EXERCICE : 2024

PERIODE : 01.01.2024 au 31.12.2024

BILAN (ACTIF) AVANT INVENTAIRE

LIBELLE	NOTE	BRUT	AMO/PROV	NET	NET 2023
ACTIFS NON COURANTS					
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif					
Immobilisations incorporelles		192 767 525,07	81 114 787,45	111 652 737,62	121 557 036,62
Immobilisations corporelles				-	
Terrains		8 616 000,00		8 616 000,00	8 616 000,00
Bâtiments		514 577 079,68	209 102 604,87	305 474 474,81	332 174 399,67
Autres immobilisations corporelles		2 286 692 136,10	1 239 676 414,07	1 047 015 722,03	777 144 357,76
Immobilisations en concession					
Immobilisations encours		42 318 367,55		42 318 367,55	20 613 989,18
Immobilisations financières				-	
Titres mis en équivalence					
Autres participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres actifs financiers non courants		480 870 561,00		480 870 561,00	480 870 561,00
Impôts différés actif		2 629 916,98		2 629 916,98	11 212 629,65
TOTAL ACTIF NON COURANT		3 528 471 586,39	1 529 893 806,39	1 998 577 779,99	1 752 188 973,89
ACTIF COURANT					
Stocks et encours		108 830 539,64	-	108 830 539,64	93 190 586,52
Créances et emplois assimilés					
Clients		204 638 379,38	-	204 638 379,38	129 319 151,27
Autres débiteurs		15 163 808,24		15 163 808,24	19 932 790,11
Impôts et assimilés		167 107 724,94		167 107 724,94	50 241 884,04
Autres créances et emplois assimilés		-		-	
Disponibilités et assimilés				-	
Placements et autres actifs financiers courants				-	
Trésorerie		928 534 183,77		928 534 183,77	955 307 827,79
TOTAL ACTIF COURANT		1 424 274 635,98	-	1 424 274 635,98	1 247 992 239,73
TOTAL GENERAL ACTIF		4 952 746 222,36	1 529 893 806,39	3 422 852 415,96	3 000 181 213,62

ANNEXE III

BEJAIA MEDITERRANEAN TERMINAL

Port Bejaia Nouveau Quai BEJAIA

N° D'IDENTIFICATION : 000406018473045

EXERCICE : 2024

PERIODE : 01.01.2024 au 31.12.2024

BILAN (PASSIF) AVANT INVENTAIRE

LIBELLE	NOTE	2024	2023
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis		500 000 000,00	500 000 000,00
Capital non appelé			
Primes et réserves - Réserves consolidés (1)		1 439 542 358,33	1 349 329 597,60
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence (1)			
Résultat net - Résultat net du groupe (1)		975 901 813,75	601 949 821,85
Autres capitaux propres - Report à nouveau		458 733,25	201 672,13
Part de la société consolidant (1)			
Part des minoritaires (1)			
TOTAL I		2 915 902 905,33	2 451 481 091,58
PASSIFS NON-COURANTS			
Emprunts et dettes financières		191 159 893,11	266 797 873,26
Impôts (différés et provisionnés)		0,00	1 552 398,02
Autres dettes non courantes			
Provisions et produits constatés d'avance		12 611 865,59	13 392 994,01
TOTAL II		203 771 758,70	281 743 265,29
PASSIFS COURANTS :			
Fournisseurs et comptes rattachés		114 848 150,41	67 471 796,43
Impôts		54 967 423,82	45 117 006,41
Autres dettes		133 362 177,70	154 368 053,92
Trésorerie passif			
TOTAL III		303 177 751,93	266 956 856,76
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)		3 422 852 415,96	3 000 181 213,62

ANNEXE IV

BALANCE GÉNÉRALE - AVANT INTENTAIRE :

COMpte	LIBELLE	REOUVERTURE		MOUVEMENT		SOLDE	
		DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
101000	*APPORTS APPELES LIBERE L'ETAT	-	255 000 000,00	-	-	-	255 000 000,00
101300	*APPORT APPELE LIBERES SOC.PRI	-	245 000 000,00	-	-	-	245 000 000,00
104100	*RESERVES LEGALES	-	50 000 000,00	-	-	-	50 000 000,00
104230	*RESERVES REGLEMENTEES	-	128 855 397,60	-	-	-	128 855 397,60
106500	*RESERVES FACULTATIVES	-	1170 474 200,00	-	90 212 760,73	-	1260 684 960,73
10*****	Capital, réserves et assimilés	-	1 849 329 597,60	-	90 212 760,73	-	888888888888
110000	*RESULTAT INSTANCE AFFECTATION	-	201672,13	201672,13	458 733,25	-	458 733,25
11*****	Réparti à nouveau	-	201672,13	201672,13	458 733,25	-	458 733,25
12	RESULTAT DE L'EXERCICE	-	601 949 821,85	601 949 821,85	-	-	-
12*****	RESULTAT DE L'EXERCICE	-	601 949 \$21,85	601 949 \$21,85	-	-	-
13*****	Produits et charges différents hors cycle d'exploitation	18 119 115,53	9 826 817,17	2 235 964,64	\$ 582 712,67	10 219 969,48	\$ 273 619,15
153000	PROVISION PECULE DE RETRAITE	-	11928 298,93	-	-	-	11928 298,93
158000	*PROVISIONS P.PERTES PROBABLES	-	97561,80	97561,80	0,00	-	0,00
15*****	Provision pour charges passifs non courants	-	12 025 660,73	97 561,80	0,00	-	11 928 298,93
16*****	Emprunts et dettes assimilées	-	259 115 707,76	91 733 \$63,80	16 100 \$3,85	-	163 477 727,61
17*****	Dettes rattachées à des participations	-	7 642 165,50	-	-	-	7 642 165,50
201000	*FONDS DE COMMERCE	162 000 000,00	-	-	-	162 000 000,00	-
204000	LOGICIELS	607 446,00	-	303 600,00	-	911 046,00	-
204010	*CTMS SOFTWARE	29 856 479,07	-	-	-	29 856 479,07	-
29*****	Immobilisations incorporelles	192 463 925,07	-	303 600,00	-	192 767 525,07	-
211000	*TERRAINS DE CONSTRUCTION	8 616 000,00	-	-	-	8 616 000,00	-
212101	AIRE DE STOCKAGE ZEP	71338 154,23	-	-	-	71338 154,23	-
213011	BATIMENT	45 566 987,49	-	-	-	45 566 987,49	-
213160	*CLOTURES	7 456 027,14	-	-	-	7 456 027,14	-
213190	*AUTRE OUVRAGES SUPERSTRUCTURE	2559 849,32	-	-	-	2559 849,32	-
213191	*PYLONES	12 903 946,33	-	2 811 600,00	-	15 715 546,33	-
213270	*RESEAUX ALIMENTATION ENERGIE	34 861 723,56	-	-	-	34 861 723,56	-
215290	*BENNES ET TREMIES	834 240,00	-	-	-	834 240,00	-
215320	*POSTE TRANSFORMATEUR ENERGIE	55 555 705,61	-	972 972,00	-	56 528 677,61	-
215380	*MATERIEL ET OUTILLAGES DIVER	11 035 746,51	-	14 394,60	69 414,60	10 080 726,51	-
218100	*MATERIEL DE TRANSPORT	12 799 660,51	-	-	-	12 799 660,51	-
218110	*VEHICULES TOURISMES	16 284 060,00	-	-	-	16 284 060,00	-
218170	*TRACTEURS PORTUAIRES RORO	79 482 970,48	-	23 735 576,51	-	103 218 546,98	-
218171	*TRACTEURS T.M	130 176 000,00	-	-	-	130 176 000,00	-
218180	*REMORQUES PORTUAIRES RORO	22 852 241,58	-	11 112 863,94	158 032,70	32 384 779,82	-
21*****	Immobilisations corporelles	888888888888	-	451 930 514,52	2 709 251,42	888888888888	-
232200	BATIMENTS OUVR SUPER EN COURS	301 200,00	-	5 919 931,87	5 069 647,25	115 1484,62	-
232300	*MATERIEL OUTILLAGE EN COURS	3 452 256,27	-	423 517 608,29	411 944 714,54	25 025 250,02	-
232800	AUTRIMMOBIL CORPORELENCOURS	2 971 476,65	-	30 401 525,40	31 120 325,40	2 252 676,65	-
232900	*AGENCEMENTS ET INSTALENCOURS	-	-	720,00	720,00	-	-
238300	AVANCE & ACOPTE S/MAT & OUTILL	13 775 607,86	-	367 172 337,74	367 172 337,74	13 775 607,86	-
238400	*AVANCES ET ACOMPTES S/INVESTI	113 349,40	-	-	-	113 349,40	-
23*****	Immobilisations en cours	20 613 989,18	-	\$37 012 123,30	\$15 307 744,93	42 318 367,55	-
275100	*DEPOTS A TERME	480 000 000,00	-	240 000 000,00	240 000 000,00	480 000 000,00	-
275110	*CAUTIONNEMENTS VERSÉS	870 561,00	-	-	-	870 561,00	-
27*****	Autres immobilisations financières	480 870 561,00	-	240 000 000,00	240 000 000,00	480 870 561,00	-
28*****	Amortissement des immobilisations	-	1 313 636 083,69	2 401 532,29	218 659 254,99	-	888888888888
322000	MATERIAUX DE CONSTRUCTION	-	-	296 835,60	296 835,60	-	-
322100	*COMBUSTIBLES CARBURANTS LUBRI	1853 054,36	-	25 359 176,12	24 300 480,44	2 911 750,04	-
322200	*PRODUIT D'ENTRETIEN	1047,00	-	405 554,76	486 836,76	9 765,00	-
32*****	Autres approvisionnements	93 190 586,53	-	107 325 367,23	91 645 414,11	108 330 539,64	-
37*****	Stocks à l'extérieur (en cours de route, en dépôt au	-	-	-	-	-	-

382000	ACHATS MATERIAUX DE CONSTRUCTION	-	-	296 835,60	296 835,60	-	-
382100	ACH.LOCAUX COMBU.CARBU.LUBRIF	-	-	25359176,11	25359176,11	-	-
382200	ACHATS LOCAUX PRODUITS D'ENTRE	-	-	495554,76	495554,76	-	-
38*****	Achats stockés	-	-	107 325 367,21	107 325 367,21	-	-
392500	PERTE DE VALEURS AUTRES APPRO	-	-	-	-	-	-
39*****	Porter de valeur sur stocks et en cours	-	-	-	-	-	-
401100	*FOURNISSEURS NATIONAUX	-	13 011 622,66	111765586,69	99 463 307,11	709 343,09	
401110	*FOURNISSEURS ET STRANGERS	-	-	9 809 824,13	9 809 824,13	-	-
408200	FOUR.SERVICE FACT NON PARVENUE	-	300 707,48	300 707,48		-	
409300	AVANCES ET ACOMPTE SUR STOCKS	-	-	9 100 613,17	9 100 613,17		
409310	AVC & ACPT FOUR STOCK ETRANGER	-	-	30 260 083,19	27 739 759,75	2521123,45	
409400	*AVANCES SUR SERVICES	210 600,00	-	599 773,10	810 373,10		
409800	*CONSIGNATIONS VERSÉES	27 000,00	-	-	-	27 000,00	
40*****	Fournisseurs et comptes rattachés	237 600,00	67 471 796,43	891 976 766,89	937 042 597,42	2 548 123,45	114 348 150,41
411000	*CLIENTS ENTREPRISE NATIONAUX	3413 740,02	-	59 869 492,14	61 495 162,56	1788 069,60	-
411020	*CLIENTS USAGERS PRIVES	109 102 827,07	-	2561313 916,54	2 467 564 233,82	202850309,78	-
416000	*CLIENTS DOUTEUX	4119 697,89	-	-	4119 697,89	-	-
418100	*FACTURES A ETABLIR	25383 512,70	-	325 355,94	25708 888,64	-	-
419210	AVOIR A ETABLIR SUR CLIENTS	-	16 612,55	16 612,55	36 953,35		36 953,35
41*****	Clients et comptes rattachés	142 019 577,68	16 612,55	2 621 525 377,17	2 558 926 916,26	204 638 379,38	36 953,35
42*****	Personnel et comptes rattachés	3 192 389,77	29 553 380,06	430 376 030,44	404 130 640,15	3 669 587,34	3 785 187,34
43*****	Organismes sociaux et comptes rattachés	-	33 183 142,00	145 467 755,45	148 295 175,55	-	36 010 562,10
445600	*TVA DEDUCTIBLE S/INVESTISSEMENT	1016 015,14	-	80 298 242,96	80 992 348,81	32194,28	
445610	*TVA DEDUCTIBLE S/IMATIERE & FOUR	1872 048,80	-	20 790 378,34	22 550 173,63	80 653,51	
445620	*TVA DEDUCTIBLE S/BIEN & SERVICE	4330 222,22	-	23 044 125,47	24 440 095,53	2 970 252,16	
445630	TVA S/OPERATION BANQUE ET ASSU	599,25	-	3 864 037,13	3 864 585,38	51,00	
445690	PРЕКОМПТЕС ТВА	-	-	-	-	-	-
445730	*TVA COLLECTEE S/PREST.SERVICE	-	14 494 841,03	306 085 854,24	328 639 632,73	37 048 619,52	
445740	*TVA SUR FACTURE A ETABLIR	-	3 688 202,70	3 735 476,64	47 273,94	-	0,00
445790	*TVA A PAYER	-	15 753 100,86	178 572 011,28	16 827 6159,97	-	5555 751,54
448200	TAKE D'APPRENTISSAGE	-	2 731 616,54	3 616 763,54	2 437 521,95		1552 374,95
44*****	Etat, collectivités publiques, organismes internationaux	50 241 884,04	48 871 999,58	1 015 411 178,46	906 193 136,77	167 107 724,94	56 519 798,78
45*****	Groupe et associés	234 486,29	86 536 191,14	1 142 763 502,58	1 148 364 950,09	-	91 903 152,36
46*****	Débiteurs divers et créateurs divers	9 147 666,67	927 946,20	41 622 238,13	49 915 906,19	-	73 947,60
470100	RECETTE EN ATTENTE D'IMPUTATION	-	-	1200 000,00	1200 000,00	-	-
470200	DEPENSES EN ATTENTE D'IMPUTAT.	-	-	78 411 864,75	78 411 864,75	-	-
47*****	Comptes transitaires ou d'attente	-	-	79 611 864,75	79 611 864,75	-	-
481000	Provisions pour risques courants	-	395 788,81	395 788,81	-	-	-
486200	*SERVICES COMPTABILISES D'AVANCE	543 612,00	-	1027 409,21	543 612,00	1027 409,21	-
486300	FRAIS PERSONNEL CONST D'AVANCE	-	-	8 899 007,62	8 899 007,62	-	0,00
486600	*FRAIS DIVERS COMPTAB.D'AVANCE	6 577 035,39	-	7918 688,24	6 577 035,39	7918 688,24	-
48*****	Chargés au produits amortis d'avances et provisions	7 120 647,39	395 788,81	18 240 893,87	16 019 655,01	\$ 946 997,45	0,00
491100	*PROV.DEPREC.ICREANCE.PRIVES	-	12 700 426,41	12 700 426,41	-	-	-
49*****	Porter de valeur sur comptes de tiers	-	12 700 426,41	12 700 426,41	-	-	-
512300	*BANQUE BEA AGENCE 02	888 978 244,26	-	2338 690 597,47	2512 585 012,59	715 083 829,14	-
512400	*BANQUE BADR DINARS AGENCE 357	21679 427,05	-	549 877 196,41	407 438 771,28	164 117 852,18	-
512800	*BANQUE BNP PARIBAS	37274 080,23	-	33 551 659,90	22 432 479,09	48 393 261,04	-
512810	*BANQUE BNP PARIBAS EURO	903 738,10	-	35 510,60	7,27	439 241,42	-
51*****	Banques, établissements financiers et assimilés	948 835 489,64	-	2 922 154 964,37	888888888888	928 534 183,77	-
530200	CAISSE	-	-	690 000,00	690 000,00	-	0,00
53*****	Caisse	-	-	690 000,00	690 000,00	-	0,00
542000	*ACCREDITIFS	6 472 338,16	-	43 826 883,80	50 299 221,96	-	-
54*****	Réçus d'avances et accreditifs	6 472 338,16	-	43 826 883,80	50 299 221,96	-	-
581000	VIREMENTS DE FONDS	-	-	480 703 063,80	480 703 063,80	-	-
58*****	Virements internes	-	-	480 703 063,80	480 703 063,80	-	-
602000	MATERIAUX DE CONSTRU.CONSUMÉE	-	-	296 835,60	-	296 835,60	-
602100	COMBUSTIBLE CARBURANT LUBRIFIÉ	-	-	24300 480,44	-	24300 480,44	-

602200	PRODUITS D'ENTRETIEN CONSUMMÉ	-	-	486 836,76	-	486 836,76	-
607100	ELECTRICITE GAZ	-	-	1402 609,90	-	1402 609,90	-
607110	CONSOMMATION EAUX	-	-	201444,68	-	201444,68	-
608000	Frais accessoires d'achat	-	-	3 836 176,73	-	3 836 176,73	-
60*****	Achats consommés	-	-	97 125 645,41	-	97 125 645,41	-
612100	LOCATION MATERIEL	-	-	21567279,60	-	21567279,60	-
614000	LOIERS ET CHARGES LOCATIVES	-	-	25 342 211,23	300 000,00	25 342 211,23	-
614900	AUTRE CHARGES LOCATIVES	-	-	4 137 502,02	7 413,12	4 130 088,90	-
615130	ENTRETIEN, REPARATION BATIMENT	-	-	1378 836,00	-	1378 836,00	-
618500	AUTRES ABONNEMENTS	-	-	109 620,00	4 620,00	105 000,00	-
619300	AUTRES DOCUMENTATIONS	-	-	3 210,00	-	3 210,00	-
61*****	Services extérieurs	-	-	91 107 858,06	44 865 515,98	\$ 22 242 342,08	-
622020	COMMISSIONS SUR SERVICES	-	-	1308 000,00	-	1308 000,00	-
622100	HONORAIRES	-	-	2 487 047,40	48 000,00	2 439 047,40	-
622200	STAGE ET FORMATION	-	-	3 394 931,36	-	3 394 931,36	-
626800	AUTRES FRAIS POSTE TELECOMMUNI	-	-	269 703,82	-	269 703,82	-
627100	COMMISSIONS DIVERSES	-	-	2 925 852,47	2 490,00	2 923 362,47	-
627200	COMMISSIONS SUR OUVERTURE CREDIT	-	-	3 334 640,38	532 219,46	2 802 420,92	-
62*****	Autres services extérieurs	-	-	29 166 483,91	1 620 017,73	27 546 466,18	-
63*****	Charges de personnel	-	-	492 584 594,39	44 881 821,58	447 702 772,81	-
641400	TAXE SUR L'APPRENTISSAGE	-	-	2 437 521,95	-	2 437 521,95	-
642000	TAXE ACTIVITE INDUST. & COMMERCE	-	-	37 541 687,75	18 044 826,54	19 496 861,21	-
645200	DROITS D'ENREG.ACTES & MARCHES	-	-	6 096,00	-	6 096,00	-
645300	DROITS DE TIMBRES	-	-	145 929,22	-	145 929,22	-
645400	IMPOTS FONCIERS	-	-	127 252,20	-	127 252,20	-
645500	TAXES PROFIT DOMAINE	-	-	480,00	-	480,00	-
645700	VIGNETTE AUTOMOBILE	-	-	247 920,00	-	247 920,00	-
645900	DROITS, IMPOTS ET TAXES DIVERS	-	-	394 795,64	-	394 795,64	-
645960	TAXE DE DOMICILIATION	-	-	122 217,00	-	122 217,00	-
64*****	Impôts, taxes et versements assimilés	-	-	41 023 899,77	18 044 826,54	22 979 073,23	-
65*****	Autres charges opérationnelles	-	-	97 021 661,33	120 570,60	96 901 090,73	-
666000	PERTE DE CHANGE	-	-	17 602 155,27	-	17 602 155,27	-
66*****	Charges financières	-	-	17 602 155,27	-	17 602 155,27	-
6811201	AMORT.FONDS DE COMMERCE	-	-	10 125 000,00	-	10 125 000,00	-
6811204	DOTATION AUX AMORT.LOGICIELS	-	-	82 899,00	-	82 899,00	-
6811212	DOTATION,AMORT,AGENCE,EMENAGE	-	-	7 926 461,59	-	7 926 461,59	-
6811213	DOTATIO AUX AMORT CONSTRUCTION	-	-	23 843 830,52	-	23 843 830,52	-
6811215	DOTATION AMORTIS INSTA.TECHNIQ	-	-	138 896 250,94	-	138 896 250,94	-
6811218	DOTATI AMORT, AUTRE,IMMOB.CORPO	-	-	37 784 812,94	-	37 784 812,94	-
68*****	Dotations aux amortissements, provisions et pertes	-	-	218 659 254,99	-	218 659 254,99	-
692000	IMPOSITION DIFFEREE ACTIF	-	-	8 582 712,67	-	8 582 712,67	-
693000	IMPOSITION DIFFEREE PASSIF	-	-	-	1 552 398,02	-	1 552 398,02
695100	I.B.S	-	-	-	-	-	-
69*****	Impôts sur les résultats et assimilés	-	-	\$ 582 712,67	1 552 398,02	\$ 582 712,67	1 552 398,02
706102	ENTREPOSAGE	-	-	30 308 416,00	597 566 258,40	-	567 257 840,40
706103	SCELLEMENT TOS	-	-	1 980,00	3 165 300,00	-	3 163 320,00
706111	TRAITEMENT FRIGORIFIQUE	-	-	159 600,00	25 449 900,00	-	25 240 300,00
706700	EXTRAFRAIS	-	-	20 400,00	2 988 600,00	-	2 968 200,00
706810	LO-LOMISE A DISPO	-	-	-	8 800 890,00	-	8 800 890,00
70*****	Ventes de marchandises et de produits fabriqués, v.	-	-	30 760 518,00	1 932 932 000,40	-	1 958 222 572,40
75*****	Autres produits opérationnels	-	-	164 121,22	16 029 995,32	-	15 465 868,09
762000	INTERETS SUR D.A.T	-	-	9 147 666,67	15 169 999,99	-	6 022 333,33
766000	GAINS DE CHANGES	-	-	-	386 378,26	-	386 378,26
76*****	Produits financiers	-	-	9 147 666,67	15 556 378,25	-	6 408 711,59
76*****	Reprises sur portes de valeur et provisions	-	-	-	13 193 777,02	-	13 193 777,02
TOTAL GENERAL		4 333 424 209,60	4 333 424 209,60	12 990 670 508,36	12 790 670 508,36	5 548 435 649,35	5 548 435 649,35

ANNEXE V

BEJAIA MEDITERRANEAN TERMINAL

Port Bejaia Nouveau Quai BEJAIA

N° D'IDENTIFICATION : 000406018473045

EXERCICE : 2024

PERIODE : 01.01.2024 au 31.12.2024

N° Compte	Désignation Des Véhicules	Date d'Acquisition	Valeur d'Acquisition	Taux	Valeur Plafonnée	Dotation Pratiquée	Dotation Déductible	Montant à Réintégrer
218110	DACIA LOGAN 7 PLACE BLEU	31.01.2024	1 560 000,00	20%	3 000 000,00	286 000,00	286 000,00	-
218110	PEUGEOT 207 ACTIVE	19.02.2024	1 359 000,00	20%	3 000 000,00	226 500,00	226 500,00	-
218110	PEUGEOT 508 HDI	12.07.2024	5 610 000,00	20%	3 000 000,00	561 000,00	300 000,00	261 000,00
218110	PEUGEOT PARTNER TEPEE	04.03.2024	1 844 400,00	20%	3 000 000,00	307 400,00	307 400,00	-
		TOTAL	10 373 400,00	20%	12 000 000,00	1 380 900,00	1 119 900,00	261 000,00

LES CADEAUX PUBLICITAIRES

N° D'Ordre	Désignation	Fournisseur	N° Facture	Quantité	Prix Unitaire	Prix Unitaire Plafonné	Montant Total Charge	Montant Déductible	Montant à Réintégrer
1	AGENDAS PERSONNALISES	SESAM GRAPHICS	FACTURE N°01	500	500,00	1 000,00	250 000,00	250 000,00	-
2	TROPHEE EN CRISTAL IMPRESSION QUADRI	SESAM GRAPHICS	FACTURE N°07	1	22 477,11	1 000,00	22 477,11	1 000,00	21 477,11
3	ASSIETTE EN CERAMIQUE D'ART	ARTIS ANT OUBOUZID N	FACTURE N°03	8	16 000,00	1 000,00	128 000,00	8 000,00	120 000,00
5	CARTABLE EN CUIR	LIBRAIRIE SOUMMAM	FACTURE N°14	500	1 200,00	1 000,00	600 000,00	500 000,00	100 000,00
6	ASSIETTE TRAD DESIGNE BERBERE AVEC COFFRET	ARTIS ANT OUBOUZID N	FACTURE N°73	4	5 500,00	1 000,00	22 000,00	4 000,00	18 000,00
TOTAL							1 022 477,11	763 000,00	259 477,11
TOTAL REINTEGRATIONS							522 477,11		

ANNEXE VI

BEJAIA MEDITERRANEAN TERMINAL

Port Bejaia Nouveau Quai BEJAIA

N° D'IDENTIFICATION : 000406018473045

EXERCICE : 2024

PERIODE : 01.01.2024 au 31.12.2024

LES COTISATIONS ET DONS

N° D'Ordre	Nature	Fournisseur/Bénéficiaire	Référence	Montant Charge	Montant à Déduire	Montant à Réintégrer
1	PRISE EN CHARGE DE LA DEPENSE HOTEL	HOTEL LES HAMMADITES P/C DELEGATION UNION GENERALE DES TRAVAILLEURS	FACTURE N°002/2024	1 234 699,26	-	1 234 699,26
2	OCTROI D'UN DON	ASSOCIATION DE BIEN FAISANCE "BASMAT KHEIR"	DECISION N°003/2024	1 000 000,00	1 000 000,00	
3	OCTROI D'UN DON	FEMMES EMPLOYEES DE BMTspa A L'OCCASION JOURNEE DE 8 MARS	DECISION N°009/2024	170 000,00	-	170 000,00
4	OCTROI D'UN DON	EMPLOYES DE BMTspa A L'OCCASION JOURNEE DE 1ER MAI	DECISION N°011/2025	2 225 249,60		2 225 249,60
5	OCTROI D'UN DON	ASSOCIATION DE BIEN FAISANCE "WAFA"	DECISION N°010/2024	450 000,00	450 000,00	
6	OCTROI D'UN DON	ASSOCIATION DE BIEN FAISANCE "ESPOIR ROSE"	DECISION N°023/2024	2 000 000,00	2 000 000,00	
7	OCTROI D'UN DON	ASSOCIATION CULTURELLE "ITHREN TMAZGHA"	DECISION N°044/2024	1 500 000,00	1 500 000,00	
8	OCTROI D'UN DON	ASSOCIATION DE BIEN FAISANCE "TUDERT" AIDE AUX MALADES CANCEREUX	DECISION N°043/2024	3 000 000,00	3 000 000,00	

TOTAL	11 579 948,86	7 950 000,00	3 629 948,86
--------------	----------------------	---------------------	---------------------

TOTAL REINTEGRATIONS	7 579 948,86
-----------------------------	---------------------

ANNEXE VII ET ANNEXE VIII

BEJAIA MEDITERRANEAN TERMINAL

Port Bejaia Nouveau Quai BEJAIA

N° D'IDENTIFICATION : 000406018473045

EXERCICE : 2024

PERIODE : 01.01.2024 au 31.12.2024

DESIGNATION	CHARGE TOTAL	CHARGE PAYEE	CHARGE A PAYER
HONORAIRES	3 639 047,40	2 439 047,40	1 200 000,00
COMMISSIONS SUR SERVICES	1 308 000,00	1 068 000,00	240 000,00
REDEVANCES	3 233 600,20	3 233 600,20	-
TOTAL	8 180 647,60	6 740 647,60	1 440 000,00

ENTRETIEN ET REPARATION VEHICULE DE TOURISME

DESIGNATION	VEHICULE UTILITAIRE	VEHICULE TOURISME	TOTAL
ENTRETIEN REPARATION MAT.TR	682 021,30	578 860,00	1 260 881,30

REPARTITION CHARGE PAR VEHICULE :

VEHICULE	CHARGE COMPTABILISEE	MONTANT A DEDUIRE	MONTANT A REINTEGRER
DACIA LOGAN 7 PLACE BLEU	72 380,00	25 000,00	47 380,00
PEUGEOT 207 ACTIVE	21 400,00	21 400,00	
PEUGEOT PARTNER TEPEE GRIS	62 080,00	25 000,00	37 080,00
PEUGEOT 407 HDI	120 580,00	25 000,00	95 580,00
HUYUNDAI I10	36 820,00	25 000,00	11 820,00
PEUGEOT 508 HDI	204 700,00	25 000,00	179 700,00
PEUGEOT PARTNER TEPEE NOIR	60 900,00	25 000,00	35 900,00
TOTAL	578 860,00	171 400,00	407 460,00

Montant plafonné par la loi est de 25 000,00 da par véhicule

ANNEXE IX

BEJAIA MEDITERRANEAN TERMINAL

Port Bejaia Nouveau Quai BEJAIA

N° D'IDENTIFICATION : 000406018473045

EXERCICE : 2024

PERIODE : 01.01.2024 au 31.12.2024

BASE IMPOSABLE IBS

N° D'ORDRE	DESIGNATION	MONTANT
(1)	RESULTAT BRUT COMPTABLE EXERCICE 2024	968 534 952,01
1	LES REINTEGRATIONS EXERCICE 2024 :	
1	Dotations Aux Amortissements Véhicule De Tourisme	261 000,00
2	Amortissements Villa D'Astreinte	
3	Pénalités & Amendes	475 048,42
4	Cadeaux Publicitaires	522 477,11
5	Cotisations & Dons	7 579 948,86
8	Charges à Payer	20 302 520,00
9	Ecart De Change Latent	1 855 238,53
10	Provisions	14 987 600,00
11	Honoraires	1 200 000,00
12	Commissions	240 000,00
17	Entretien Réparation Véhicule De Tourisme	407 460,00
(2)	TOTAL DES REINTEGRATIONS	47 831 292,91
1	LES DEDUCTIONS EXERCICE 2024 :	
1	Intérêts Courus Non Echus	9 640 000,00
(3)	TOTAL DES DEDUCTIONS	9 640 000,00
(4)	RESULTAT IMPOSABLE EXERCICE 2024 4 = (1 + 2 - 3)	1 006 726 244,92

DETERMINATION IBS

RESULTAT BRUT COMPTABLE	968 534 952,01
TOTAL REINTEGRATIONS	47 831 292,91
TOTAL DEDUCTIONS	9 640 000,00
RESULTAT FISCAL	1 006 726 244,92
TAUX IBS	26%
IBS EXERCICE 2024	261 748 823,68
RESULTAT NET COMPTABLE EXERCICE 2024	706 786 128,33

ANNEXE X

BEJAIA MEDITERRANEAN TERMINAL

Port Bejaia Nouveau Quai BEJAIA

N° D'IDENTIFICATION : 000406018473045

EXERCICE : 2024

PERIODE : 01.01.2024 au 31.12.2024

TABLEAU DES COMPTES RESULTAT (APRES INVENTAIRE)

LIBELLE	NOTE	2024	2023
Ventes et produits annexes		1 985 990 782,40	1 747 668 776,80
Variation stocks produits finis et en cours			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
I-PRODUCTION DE L'EXERCICE		1 985 990 782,40	1 747 668 776,80
Achats consommés	-	97 125 645,41	97 404 952,00
Services extérieurs et autres consommations	-	116 440 608,26	148 598 733,92
II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE	-	213 566 253,67	246 003 685,92
III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)		1 772 424 528,73	1 501 665 090,88
Charges de personnel	-	468 005 292,81	418 728 197,09
Impôts, taxes et versements assimilés	-	23 956 986,44	33 250 357,25
IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		1 280 462 249,48	1 049 686 536,54
Autres produits opérationnels		15 865 868,09	11 114 178,88
Autres charges opérationnelles	-	96 901 090,73	81 400 752,32
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs	-	233 646 854,99	240 910 348,48
Reprise sur pertes de valeur et provisions		13 193 777,02	20 002 223,82
V-RESULTAT OPERATIONNEL		978 973 948,87	758 491 838,45
Produits financiers		16 048 711,59	14 421 689,31
Charges financières	-	19 457 393,80	770 716,75
IV-RESULTAT FINANCIER	-	3 408 682,21	13 650 972,56
IV-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)		975 565 266,66	772 142 811,01
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	-	261 748 823,68	169 872 059,40
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires	-	7 030 314,65	320 929,76
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		2 031 099 139,10	1 793 206 868,81
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	-	1 324 313 010,77	1 191 257 046,96
VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES		706 786 128,33	601 949 821,85
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)			
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)			
IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE			
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE		706 786 128,33	601 949 821,85

ANNEXE XI

BEJAIA MEDITERRANEAN TERMINAL

Port Bejaia Nouveau Quai BEJAIA

N° D'IDENTIFICATION : 000406018473045

EXERCICE : 2024

PERIODE : 01.01.2024 au 31.12.2024

BILAN (ACTIF) APRES INVENTAIRE

LIBELLE	NOTE	BRUT	AMO/PROV	NET	NET 2023
ACTIFS NON COURANTS Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif					
Immobilisations incorporelles		192 767 525,07	81 114 787,45	111 652 737,62	121 557 036,62
Immobilisations corporelles				-	
Terrains		8 616 000,00		8 616 000,00	8 616 000,00
Bâtiments		514 577 079,68	209 102 604,87	305 474 474,81	332 174 399,67
Autres immobilisations corporelles		2 286 692 136,10	1 239 676 414,07	1 047 015 722,03	777 144 357,76
Immobilisations en concession					
Immobilisations encours		42 318 367,55		42 318 367,55	20 613 989,18
Immobilisations financières				-	
Titres mis en équivalence					
Autres participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres actifs financiers non courants		480 870 561,00		480 870 561,00	480 870 561,00
Impôts différés actif		2 629 916,98		2 629 916,98	11 212 629,65
TOTAL ACTIF NON COURANT		3 528 471 586,39	1 529 893 806,39	1 998 577 779,99	1 752 188 973,89
ACTIF COURANT					
Stocks et encours		108 830 539,64	3 972 200,00	104 858 339,64	93 190 586,52
Créances et emplois assimilés					
Clients		237 682 549,28	11 015 400,00	226 667 149,28	129 319 151,27
Autres débiteurs		15 163 808,24		15 163 808,24	19 932 790,11
Impôts et assimilés		14 222 870,94		14 222 870,94	50 241 884,04
Autres créances et emplois assimilés		-		-	
Disponibilités et assimilés					
Placements et autres actifs financiers courants					
Trésorerie		938 174 183,78		938 174 183,78	955 307 827,79
TOTAL ACTIF COURANT		1 314 073 951,88	14 987 600,00	1 299 086 351,88	1 247 992 239,73
TOTAL GENERAL ACTIF		4 842 545 538,27	1 544 881 406,39	3 297 664 131,87	3 000 181 213,62

ANNEXE XII

BEJAIA MEDITERRANEAN TERMINAL

Port Bejaia Nouveau Quai BEJAIA

N° D'IDENTIFICATION : 000406018473045

EXERCICE : 2024

PERIODE : 01.01.2024 au 31.12.2024

BILAN (PASSIF) APRES INVENTAIRE

LIBELLE	NOTE	2024	2023
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis		500 000 000,00	500 000 000,00
Capital non appelé			
Primes et réserves - Réserves consolidés (1)		1 439 542 358,33	1 349 329 597,60
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence (1)		706 786 128,33	601 949 821,85
Résultat net - Résultat net du groupe (1)		458 733,25	201 672,13
Autres capitaux propres - Report à nouveau			
Part de la société consolidant (1)			
Part des minoritaires (1)			
TOTAL I		2 646 787 219,91	2 451 481 091,58
PASSIFS NON-COURANTS			
Emprunts et dettes financières		191 159 893,11	266 797 873,26
Impôts (différés et provisionnés)		0,00	1 552 398,02
Autres dettes non courantes			
Provisions et produits constatés d'avance		12 611 865,59	13 392 994,01
TOTAL II		203 771 758,70	281 743 265,29
PASSIFS COURANTS :			
Fournisseurs et comptes rattachés		122 155 188,93	67 471 796,43
Impôts		169 107 353,40	45 117 006,41
Autres dettes		155 842 610,92	154 368 053,92
Trésorerie passif			
TOTAL III		447 105 153,26	266 956 856,76
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)		3 297 664 131,86	3 000 181 213,62

ANNEXE XIII

BALANCE GENERALE - APRES INVENTAIRE -

COMpte	LIBELLE	REOUVERTURE		MOUVEMENT		SOLDE	
		DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
101000	"APPORTS APPELES LIBERE L'ETAT	-	255 000 000,00	-	-	-	255 000 000,00
101200	"APPORT APPELE LIBERES 500.PRI	-	245 000 000,00	-	-	-	245 000 000,00
106100	"RESERVES LEGALES	-	50 000 000,00	-	-	-	50 000 000,00
106230	"RESERVES REGLEMENTEES	-	120 855 397,60	-	-	-	120 855 397,60
106500	"RESERVES FACULTATIVES	-	1170 474 200,00	-	90 212 760,73	-	1260 686 960,73
10*****	Capital, réserves et assimilés	-	1 849 329 597,60	-	90 212 760,73	-	1 939 542 358,33
110000	"RESULTAT INSTANCE AFFECTATION	-	201672,13	201672,13	458 733,25	-	458 733,25
11*****	Report à nouveau	-	201672,13	201672,13	458 733,25	-	458 733,25
12	RESULTAT DE L'EXERCICE	-	601 949 821,85	601 949 821,85	-	-	-
12*****	RESULTAT DE L'EXERCICE	-	601 949 821,85	601 949 821,85	-	-	-
13*****	Produits et charges différés hors cycle d'exploitation	18 119 115,53	9 926 017,17	2 235 964,64	\$ 592 712,67	10 219 969,48	\$ 273 619,15
153000	PROVISION PECULE DE RETRAITE	-	11928 298,93	-	-	-	11928 298,93
154000	"PROVISIONS P. PERTES PROBABLES	-	97561,80	97561,80	0,00	-	0,00
15*****	Provisions pour charges pourris au courant	-	12 025 866,73	97561,80	0,00	-	11 928 298,93
16*****	Emprunts et dettes assimilées	-	259 115 707,76	91 738 863,80	16 100 883,65	-	183 477 727,61
17*****	Dette rattachée à des participations	-	7 642 165,50	-	-	-	7 642 165,50
201000	"FONDS DE COMMERCE	162 000 000,00	-	-	-	162 000 000,00	-
204000	LOGICIELS	607 446,00	-	303 600,00	-	911 046,00	-
204010	"CTMS SOFTWARE	29 856 479,07	-	-	-	29 856 479,07	-
20*****	Immobilisations incorporelles	192 463 925,87	-	303 600,00	-	192 767 525,87	-
211000	"TERRAINS DE CONSTRUCTION	8 616 000,00	-	-	-	8 616 000,00	-
212101	AIRE DE STOCKAGE ZEP	71338 154,23	-	-	-	71338 154,23	-
213011	BATIMENT	45 566 987,49	-	-	-	45 566 987,49	-
213160	"CLOTURES	7 456 027,14	-	-	-	7 456 027,14	-
213190	"AUTRE OUVRAGES SUPERSTRUCTURE	2559 849,32	-	-	-	2559 849,32	-
213191	"PILONES	12 903 946,33	-	2 811 600,00	-	15 715 546,33	-
213270	"RESEAU ALIMENTATION ENERGIE	34 861 723,56	-	-	-	34 861 723,56	-
215290	"BENNES ET TREMIES	834 240,00	-	-	-	834 240,00	-
215320	"POST ET TRANSFORMATEUR ENERGIE	55 555 705,61	-	972 972,00	-	56 528 677,61	-
215380	"MATERIEL ET OUTILLAGES DIVER	11 135 746,51	-	14 394,60	69 414,60	11 060 726,51	-
218100	"MATERIEL DE TRANSPORT	12 799 660,51	-	-	-	12 799 660,51	-
218110	"VEHICULES TOURISMES	16 284 060,00	-	-	-	16 284 060,00	-
218170	"TRACTEURS PORTUAIRES RORO	79 482 970,48	-	23 735 576,51	-	103 218 546,98	-
218171	"TRACTEURS ST.M	130 176 000,00	-	-	-	130 176 000,00	-
218180	"REMORQUES PORTUAIRES RORO	22 852 241,58	-	11 112 863,94	15 803 25,70	32 384 779,82	-
21*****	Immobilisations corporelles	2 360 663 952,68	-	451 930 514,52	2 789 251,42	2 809 885 215,78	-
232200	"BATIMENTS OUVRIS EN COURS	301 200,00	-	5 919 931,87	50 696 47,25	115 148,62	-
232300	"MATERIEL OUTILLAGE EN COURS	3 452 356,27	-	433 517 608,29	411 944 714,54	25 025 250,02	-
232800	AUTRIMMOBIL CORPOREL EN COURS	2 971 476,65	-	30 401 525,40	31 120 325,40	2 252 676,65	-
232900	"AGENCEMENTS ET INSTALLE EN COURS	-	-	720,00	720,00	-	-
238300	AVANCE & ACQUETEMENTS & OUTILL	13 775 607,86	-	367 172 337,74	367 172 337,74	13 775 607,86	-
238400	"AVANCES ET ACOMPTES S'INVESTI	113 348,40	-	-	-	113 348,40	-
23*****	Immobilisations au cours	20 612 989,18	-	837 012 123,30	\$ 15 387 744,93	42 318 367,55	-
275100	"DEPOTS A TERME	480 000 000,00	-	240 000 000,00	240 000 000,00	480 000 000,00	-
275110	"CAUTIONNEMENTS VERSÉS	870 561,00	-	-	-	870 561,00	-
27*****	Autres immobilisations financières	480 870 561,00	-	240 000 000,00	240 000 000,00	480 870 561,00	-
28*****	Amortissement des immobilisations	-	1 313 636 883,69	2 401 532,29	218 659 254,99	-	1 529 893 304,39
322000	MATERIAUX DE CONSTRUCTION	-	-	296 835,60	296 835,60	-	-
322100	"COMBUSTIBLES CARBURANTS LUBRI	1853 054,36	-	25 359 176,12	24 300 480,44	2 911 750,04	-
322200	"PRODUIT D'ENTRETIEN	1047,00	-	495 554,76	486 836,76	975,00	-
322300	"FOURNITURE D'ATELIER	709 515,92	-	2 512 738,73	2 390 043,35	832 211,30	-
32*****	Autres approvisionnements	93 199 586,53	-	107 325 367,23	91 685 414,11	108 830 539,64	-

322300	*FOURNITURE D'ATELIER	709515,92	-	2512738,73	2390043,35	832211,30	-
32*****	Autres approvisionnements	93 190 546,53	-	107 325 367,23	91 685 414,11	108 830 539,64	-
370100	STOCKS A L'EXTERIEUR ETRANGER	-	-	-	-	-	-
37*****	Stocks à l'extérieur (en cours de route, en dépôt ou en	-	-	-	-	-	-
382000	ACHATS MATERIAUX DE CONSTRUCTION	-	-	296 825,60	296 825,60	-	-
382100	ACH.LOCAUX COMBU.CARBU.LUBRIF	-	-	25 359 176,11	25 359 176,11	-	-
382200	ACHATS LOCAUX PRODUITS D'ENTRE	-	-	495 554,76	495 554,76	-	-
38*****	Achats stocks	-	-	107 325 367,21	107 325 367,21	-	-
392500	PERTE DE VALEUR SI AUTRES APPRO	-	-	-	3 972 200,00	-	3 972 200,00
39*****	Porter de valeur sur stocks et en cours	-	-	-	3 972 200,00	-	3 972 200,00
401100	*FOURNISSEURS NATIONAUX	-	13 011 622,66	111 765 586,69	99 463 307,11	-	70 934 0,09
401110	*FOURNISSEURS ETRANGERS	-	-	9 809 824,13	9 809 824,13	-	-
409200	FOUR.SERVICE FACT NON PARVENUE	-	300 707,48	300 707,48	5 451 800,00	-	5 451 800,00
409300	AVANCES ET ACOMPTE SUR STOCKS	-	-	9 100 613,17	9 100 613,17	-	-
409310	AVC & ACPT FOUR STOCK ETRANGER	-	-	30 260 883,19	27 739 759,75	2 521 123,45	-
409400	*AVANCES SUR SERVICES	210 600,00	-	599 773,10	810 373,10	-	-
409800	*CONSIGNATIONS VERSES	27 000,00	-	-	-	27 000,00	-
40*****	Fournisseurs et comptes rattachés	237 600,00	67 471 796,43	891 976 766,89	944 349 635,95	2 548 123,45	122 155 188,93
411000	*CLIENTS ENTREPRISE NATIONAUX	3 412 740,02	-	59 869 492,14	61 495 162,56	17 880 049,60	-
411020	*CLIENTS USAGERS PRIVES	109 102 627,07	-	2 561 313 916,54	2 482 565 945,82	187 850 597,78	-
416000	*CLIENTS DOUTEUX	4 119 697,89	-	14 999 712,00	4 119 697,89	14 999 712,00	-
418100	*FACTURES A ETABLIR	25 383 512,70	-	33 369 525,84	25 708 886,64	33 044 169,90	-
419210	AVOIR A ETABLIR SUR CLIENTS	-	16 612,55	16 612,55	36 493,35	-	36 493,35
41*****	Clients et comptes rattachés	142 019 577,68	16 612,55	2 669 569 259,87	2 573 926 628,26	237 682 549,28	36 493,35
42*****	Personnel et comptes rattachés	3 192 389,77	29 553 380,86	430 376 030,44	420 372 656,15	3 669 547,34	29 027 283,34
43*****	Organismes sociaux et comptes rattachés	-	33 183 142,00	145 467 755,45	152 355 679,55	-	40 871 066,10
445600	*TVA DEDUCTIBLES/INVESTISSEME	1016 015,14	-	80 298 242,96	80 992 343,81	32 1914,28	-
445610	*TVA DEDUCTIBLES/MATIERE&FOUR	1872 048,80	-	20 790 378,34	22 581 177,63	80 653,51	-
445620	*TVA DEDUCTIBLES/BIEN&SERVICE	4330 222,22	-	23 044 125,47	24 404 095,53	2 470 252,16	-
445630	TVA/S/OPERATION BANQUE ET ASSU	594,25	-	3 864 037,13	3 864 585,38	51,00	-
445640	PРЕКОМПЛЕТИВА	-	-	-	-	-	-
445730	*TVA COLLECTEE S/REST.SERVICE	-	14 494 341,03	306 095 854,24	328 639 632,73	-	37 043 619,52
445740	*TVA SURFACT A ETABLIR	-	3 688 202,70	3 735 476,64	5 322 233,84	-	5 275 959,80
445790	*TVA A PAYER	-	15 753 108,86	178 572 017,28	168 374 659,87	-	5 555 751,54
448200	TAKE D'APPRENTISSAGE	-	2 731 616,54	3 616 763,54	3 415 405,17	-	2 530 288,17
44*****	Etat, collectivités publiques, organismes internationaux	50 241 884,84	48 871 999,58	1168 296 832,46	1327 080 687,56	14 222 470,94	171 637 641,54
45*****	Groupe et associés	234 486,29	86 536 191,14	1142 763 502,58	1148 364 950,00	-	91 903 152,36
46*****	Débiteurs divers et crééditeurs divers	9 147 666,67	927 946,20	41 622 238,13	51 115 906,19	-	1273 947,60
470100	RECETTE EN ATTENTE D'IMPUTATIO	-	-	1200 000,00	1200 000,00	-	-
470200	DEPENSES EN ATTENTE D'IMPUTAT.	-	-	78 411 864,75	78 411 864,75	-	-
47*****	Comptes traitinaires en d'attente	-	-	79 611 864,75	79 611 864,75	-	-
481000	Provisions - parvis courants	-	395 788,81	395 788,81	-	-	-
486200	*SERVICES COMPTABILISE D'AVANCE	543 612,00	-	1027 409,21	543 612,00	1027 409,21	-
486300	FRAIS PERSONNEL CONST D'AVANCE	-	-	8 899 007,62	8 899 007,62	-	0,00
486600	*FRAIS DIVERS COMPTAB.D'AVANCE	6577035,39	-	7 918 688,24	6577035,39	7 918 688,24	-
48*****	Chargé au produit courtier d'avance et provisions	7 120 647,39	395 788,81	18 240 993,87	16 019 655,01	8 946 097,45	0,00
491100	*PROJ.DEPRECIO.CREANCE.PRIVES	-	12 700 426,41	12 700 426,41	11 015 400,00	-	11 015 400,00
49*****	Porter de valeur sur comptes de tiers	-	12 700 426,41	12 700 426,41	11 015 400,00	-	11 015 400,00
512300	*BANQUE BE AGENCIE 02	888 973 244,26	-	2338 690 597,47	2512 585 012,59	715 083 329,14	-
512400	*BANQUE BADR DINARS AGENCIE 357	21679 427,05	-	549 877 196,41	407 438 771,28	164 117 352,18	-
512800	*BANQUE BNP PARIBAS	37274 080,23	-	33 551 659,90	22 432 479,09	48 393 261,04	-
512910	*BANQUE BNP PARIBAS EURO	903 728,10	-	35 510,60	7,27	939 241,42	-
518800	*INTERETS COURUS NON ECHUS S/DAT	-	-	9 640 000,00	-	9 640 000,00	-
51*****	Banques, établissements financiers et assimilés	948 335 489,64	-	2 931 794 964,38	2 942 456 270,23	938 174 183,78	-
530200	CAISSE	-	-	690 000,00	690 000,00	-	0,00
53*****	Caisse	-	-	690 000,00	690 000,00	-	0,00
542000	*ASSOCIATIFS	6 477 228,16	-	42 876 887,80	50 244 221,46	-	-

54*****	Réglage d'avances et accréditifs	6 472 338,16	-	43 826 883,80	50 299 221,96	-	-
581000	VIREMENTS DEFONDS	-	-	480 703 063,80	480 703 063,80	-	-
58*****	Virements internes	-	-	480 703 063,80	480 703 063,80	-	-
602000	MATERIAUX DE CONSTRU.CONSUMME	-	-	296 835,60	-	296 835,60	-
602200	PRODUITS D'ENTRETIEN CONSUMME	-	-	486 836,76	-	486 836,76	-
607100	ELECTRICITE GAZ	-	-	1402 609,90	-	1402 609,90	-
607110	CONSOMMATION EAUX	-	-	201444,68	-	201444,68	-
603000	Frais accessoires d'achat	-	-	3 836 176,73	-	3 836 176,73	-
60*****	Achat de matériels	-	-	97 125 645,41	-	97 125 645,41	-
613100	LOCATION MATERIEL	-	-	21567279,60	-	21567279,60	-
614000	LOYERS ET CHARGES LOCATIVES	-	-	25 642 217,23	300 000,00	25 342 217,23	-
614900	AUTRECHARGES LOCATIVES	-	-	4137502,02	7 413,12	4130 038,40	-
615130	ENTRETIEN, REPARATION BATIMENT	-	-	1378 836,00	-	1378 836,00	-
618500	AUTRES ABONNEMENTS	-	-	109 620,00	4620,00	105 000,00	-
618800	AUTRES DOCUMENTATIONS	-	-	3 210,00	-	3 210,00	-
61*****	Services extérieurs	-	-	91 107 958,86	\$ 865 515,88	\$ 2 242 342,88	-
622020	COMMISSIONS SUR SERVICES	-	-	1308 000,00	-	1308 000,00	-
622100	HONORAIRES	-	-	3 487 047,40	48 000,00	3 639 047,40	-
622200	STAGE ET FORMATION	-	-	3 394 931,36	-	3 394 931,36	-
627100	COMMISSIONS DIVERSES	-	-	2 925 852,47	2 490,00	2 923 342,47	-
627200	COMMISSIONS SUR OUVERTURE CREDIT	-	-	3 334 640,38	532 219,46	2 802 420,92	-
62*****	Autres services extérieurs	-	-	35 818 283,91	1 620 017,73	34 198 266,18	-
63*****	Charges de personnel	-	-	512 887 114,39	44 881 821,58	468 005 292,81	-
641400	TAXE SUR L'APPRENTISSAGE	-	-	3 415 435,17	-	3 415 435,17	-
645200	DROITS D'ENREG.ACTES & MARCHES	-	-	6 096,00	-	6 096,00	-
645300	DROITS DE TIMBRES	-	-	145 929,22	-	145 929,22	-
645700	VIGNETTE AUTOMOBILE	-	-	247 920,00	-	247 920,00	-
645900	DROITS,IMPOTS ET TAXES DIVERS	-	-	394 795,64	-	394 795,64	-
645960	TAXE DE DOMICILIATION	-	-	122 217,00	-	122 217,00	-
64*****	Impôts, taxes et versements assimilés	-	-	42 001 812,98	18 044 826,54	23 956 986,44	-
65*****	Autres charges opérationnelles	-	-	97 021 661,33	120 570,60	96 901 090,73	-
666000	PERTE DE CHANGE	-	-	19 457 393,80	-	19 457 393,80	-
66*****	Charges financières	-	-	19 457 393,80	-	19 457 393,80	-
6811201	AMORT.FONDS DE COMMERCE	-	-	10 125 000,00	-	10 125 000,00	-
6811204	DOTATION AUX AMORT.LOGICIELS	-	-	82 899,00	-	82 899,00	-
6811212	DOTATION AMORT.AGENCEM.AMENAGE	-	-	7 926 461,59	-	7 926 461,59	-
6811213	DOTATION AUX AMORT.CONSTRUCTION	-	-	23 843 830,52	-	23 843 830,52	-
6811215	DOTATION AMORTIS INSTA.TECHNIQ	-	-	138 896 250,94	-	138 896 250,94	-
6811218	DOTATLAMORT.AUTRE.IMMOB.CORPO	-	-	37 784 812,94	-	37 784 812,94	-
685200	PERTE DE VALEUR -ACTIF COURANT	-	-	14 987 600,00	-	14 987 600,00	-
68*****	Dotation aux amortissements, provisions et parts de	-	-	233 646 854,99	-	233 646 854,99	-
692000	IMPOSITION DIFFÉRÉE ACTIF	-	-	8 582 712,67	-	8 582 712,67	-
693000	IMPOSITION DIFFÉRÉE PASSIF	-	-	-	1552 298,02	-	1552 298,02
695100	I.B.S	-	-	26 174 823,68	-	26 174 823,68	-
69*****	Impôts sur les résultats et assimilés	-	-	270 331 536,35	1 552 398,02	270 331 536,35	1 552 398,02
706102	ENTREPOSAGE	-	-	30 308 418,00	617 936 468,40	-	587 628 050,40
706103	SCELLEMENTS	-	-	1 980,00	3 165 300,00	-	3 163 320,00
706111	TRAITEMENT FRIGORIFIQUE	-	-	159 600,00	25 449 900,00	-	25 290 300,00
706700	EXTRAFRAIS	-	-	20 400,00	2 988 600,00	-	2 968 200,00
706810	LO-LOMISE A DISPO	-	-	-	8 800 990,00	-	8 800 990,00
70*****	Ventes de marchandises et de produits fabriqués, ventes	-	-	30 760 518,00	2 016 751 300,40	-	1 985 990 782,40
75*****	Autres produits opérationnels	-	-	164 127,22	16 029 995,32	-	15 865 868,89
762000	INTERETS SUR D.A.T	-	-	9 147 666,67	24 810 000,00	-	15 662 333,33
766000	GAINS DE CHANGES	-	-	-	386 378,26	-	386 378,26
76*****	Produits financiers	-	-	9 147 666,67	25 196 378,26	-	16 048 711,59
78*****	Rapports sur portes de valeur et provisions	-	-	-	13 193 777,02	-	13 193 777,02
TOTAL GENERAL		4 333 424 209,60	4 333 424 209,60	12 990 670 500,36	12 790 670 500,36	5 548 435 689,35	5 548 435 689,35

TABLE DES MATIERES

Remerciement	
Dédicace	
Sommaire	
Liste des tableaux	
liste des abréviations	
Introduction générale.....	1
Chapitre 1 : Cadre théorique – Travaux de fin d'année, conformité fiscale.....	4
Section 1 : Les travaux de fin d'année en comptabilité.....	5
1. Clôture comptable : Optimisation des travaux de fin d'année	5
1.1. Importance de la clôture comptable.....	5
1.2. Objectifs de la clôture comptable.....	5
2. Principales étapes des travaux de fin d'année	6
2.1. Les amortissements :	6
2.1.1. Définition et Rôle de l'Amortissement.....	6
2.1.2. Modes d'amortissement.....	6
2.1.3. Comptabilisation de l'amortissement :.....	6
2.2.Les dépréciations :	7
2.2.1 Comptabilisation de la dépréciation :	7
2.3. Les provisions	8
2.4. Les charges à payer et les produits à recevoir.....	8
2.4.1. Les charges à payer.....	8
2.4.2. Les produits à recevoir.....	8
2.5. Les charges et produits constatés d'Avaance	9
2.5.1. Les Charges constatées d'avance.....	9
2.5.2. Les produits constatés d'avance.....	10
2.6. Les Inventaires : Stocks et en-cours	10
2.7. Le rapprochement bancaire	10
2.8. La détermination et l'enregistrement du résultat.....	11
3Objectif des travaux de fin d'année :.....	11
Section 2 : la conformité fiscale : notion et implication.....	12
1. Définition et obligations	13
2. Les exigences fondamentales de la conformité fiscale.....	13

2.1. Détermination correcte du résultat fiscal.....	13
2.2. Respect des obligations déclaratives.....	13
2.3. Tenue d'une comptabilité conforme et conservation des pièces justificatives :	13
2.4. Transparence lors des contrôles fiscaux :	14
3.Le rôle des travaux de fin d'année dans la conformité fiscal.....	14
3.1. Une étape clé entre comptabilité et fiscalité :.....	14
3.2. Des écritures comptables à forte incidence fiscale :	14
4. Passage du résultat comptable au résultat fiscal.....	15
5. Tableau de constatation de l'IBS.....	15
Chapitre 2 : Étude de cas pratique : Les travaux de fin d'exercice chez BMT	
Section I : Présentation et Activités de Bejaia Mediterranean Terminal (BMTspa)	17
1. Création et historique	18
2. Mission et objectifs.....	18
2.1. Missions.....	18
2.2. Objectifs	18
3. Structure organisationnelle.....	19
4.Situation géographique	19
4.1. Position GPS	20
5.Activités et Opérations du Terminal.....	20
5.1. Planification.....	20
5.2. Manutention.....	20
5.3. Acconage	21
5.4. Transport	21
Section 2 : les travaux de régularisation des comptes chez BMT.....	21
1.Les amortissements :	21
2. Les intérêts courus non échus :.....	22
3. Les factures non parvenues :	23
4. Congé a payé :	24
5. La charge patronale :	25
6. Les honoraires :.....	26
7. Facteurs à établir :	27
8. Charges constatées d'avance :	29
9. Taxes sur formation et apprentissage :	30
10. Les écarts de change :	31
11. Les provisions :.....	33

11.1.Provision pour dépréciation des créances douteuses :.....	33
11.2.Perte valeur éléments du stock.....	34
12. Passage du résultat comptable au résultat fiscal.....	34
12.1.le résultat brut comptable	34
12.2.résultat imposable.....	35
12.3réintégations.....	35
12.4.Déduction.....	35
12.5.IBS.....	36
12.6.Le résultat net comptable.....	36
Conclusion générale.....	38
Références bibliographiques.....	41
Annexes.....	44
Table des matières.....	61

Résumé :

Ce mémoire, issu d'un stage chez BMTspa, analyse l'impact des travaux de fin d'année sur la conformité fiscale des entreprises. Il souligne que les opérations de fin d'année jouent un rôle clé dans la fiabilité du résultat comptable, et donc du résultat fiscal. Une mauvaise exécution de ces tâches peut entraîner des déclarations erronées et des sanctions fiscales. L'étude montre que ces travaux ne sont pas de simples obligations administratives, mais des leviers essentiels pour assurer une gestion comptable et fiscale rigoureuse. Elle met en lumière la portée stratégique de la clôture comptable, qui influence la crédibilité de l'entreprise auprès des autorités fiscales et de ses partenaires. Ainsi, rigueur et anticipation lors de cette étape sont cruciales pour garantir transparence et conformité.

Mots clés : Travaux de fin d'année, Clôture comptable, Conformité fiscale, Résultat fiscal.

Summary:

This dissertation, the result of an internship at BMTspa, analyzes the impact of year-end operations on companies' tax compliance. It points out that year-end operations play a key role in the reliability of accounting results, and therefore tax results. Poor execution of these tasks can lead to erroneous declarations and tax penalties. The study shows that these tasks are not mere administrative obligations, but essential levers for ensuring rigorous accounting and tax management. It highlights the strategic importance of the closing of accounts, which influences the credibility of the company in the eyes of the tax authorities and its partners. Therefore, rigor and anticipation at this stage are crucial to guarantee transparency and compliance.

Key words: Year-end closing entries, Accounting closure, Tax compliance, Taxable income.

ملخص

تحل هذه الأطروحة، من فترة تدريب في BMTspa ، تأثير عمليات نهاية السنة على امثالي الشركات للضرائب. وتؤكد على أن عمليات نهاية السنة تلعب دوراً رئيسياً في موثوقية النتائج المحاسبية، وبالتالي النتائج الضريبية. ويمكن أن يؤدي سوء تنفيذ هذه المهام إلى إقرارات غير صحيحة وعقوبات ضريبية. تُظهر الدراسة أن هذه المهام ليست مجرد التزامات إدارية، بل هي أدوات أساسية لضمان الإدارة المحاسبية والضريبية الصارمة. وتسلط الدراسة الضوء على الأهمية الاستراتيجية لعملية إغلاق الحسابات، والتي تؤثر على مصداقية الشركة في نظر السلطات الضريبية وشركائها. الدقة والترقب في هذه المرحلة أمران حاسمان لضمان الشفافية والامتثال.

الكلمات المفتاحية: أعمال نهاية السنة، الإغلاق المحاسبي، الامتثال الضريبي، النتيجة الضريبية.